

RESTAURANT BIJOU
Tél. 456 Geo. Fouriezo, Prop.
Pension régulière et repas à la carte
SODAS — CONFISERIE — REPAS
147 Cascades St-Hyacinthe

LE CLAIRO

NOUVEAUTE et BAS PRIX....
sont deux Spécialités que vous
trouverez au
MAGASIN MODERNE
J. O. Lussier, Prop.
Tél. 834 - 67 St-François
St-Hyacinthe

L'UNIVERSITE ET LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

UN CORPS QUI NE RELEVÉ PAS DU VOTE POPULAIRE VEUT IMPOSER DES TAXES SUR LA MOITIE DES MUNICIPALITES DE LA PROVINCE DE QUEBEC. — TAXES IMPOSEES SUR LE PUBLIC AU PROFIT D'UNE CORPORATION PRIVEE. — IL EN COUTERAIT ENVIRON \$3,500.00 PAR ANNEE AU COMTE DE SAINT-HYACINTHE POUR SUBVENIR AU MAINTIEN D'UNE INSTITUTION ETABLIE DANS MONTREAL.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal vient de décider d'emprunter trois millions de dollars pour les donner à l'Université de Montréal.

Il est certain qu'il n'a jamais été dans l'esprit de nos lois publiques de faire supporter l'entretien universitaire par des taxes prélevées par nos commissions scolaires. L'Université de Montréal est une corporation privée comme d'ailleurs toutes nos universités de la province; le public n'a rien à voir dans son administration et il n'est aucunement astreint par notre loi d'instruction publique à supporter de ses deniers aucune institution autre que celles donnant l'instruction primaire, élémentaire ou supérieure.

Nous ne voulons aucunement blâmer la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal de charger les contribuables sous sa juridiction d'un fardeau qu'ils ne sont pas tenus en loi de supporter; c'est son affaire mais en tout il faut se rappeler l'apophtegme d'Epictète: "Hors des bornes il n'y a plus de bornes."

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal sort des cadres de la loi pour verser trois millions à l'Université et l'Université de son côté acceptera trois millions payés par la taxe publique.

Ces trois millions suffiront-ils à l'Université? Tous ceux qui connaissent l'ampleur de cette entreprise, colossale pour une petite province comme la nôtre et où l'esprit de clocher veut que l'on répète à Québec toute dépense publique faite à Montréal et inversement, savent que ces trois millions ne suffiront pas. On pourra revenir demain s'adresser à la Commission Scolaire pour combler les déficits annuels et on s'autorisera du précédent que l'on est en train de créer pour donner une nouvelle saignée à la caisse publique.

Et quand le public sera fatigué de payer sans être représenté dans la disposition des deniers prélevés, le corps administratif de l'Université devra peut-être voir forcément modifier son caractère d'institution privée.

En effet si l'on ajoute ces trois millions aux sommes et valeurs qui proviennent directement des trésors publics on verra qu'en réalité c'est le peuple qui supportera la grosse charge sans être représenté par ses mandataires.

Mais enfin ceci regarde l'Université et la Commission Scolaire Catholique de Montréal. Où nous devenons intéressés directement c'est quand nous apprenons que pour payer ces trois millions de dollars on veut imposer une taxe de deux dollars par chaque dix mille dollars d'évaluation sur toutes les propriétés détenues par les Catholiques de la Province ecclésiastique de Montréal.

Voici, en effet ce que nous avons lu dans "La Presse" du mardi, 15 décembre courant:

"La taxe de deux centièmes pour cent, c'est-à-dire de \$2 par \$10,000 sur la propriété catholique, pour subvenir aux frais d'entretien de l'Université de Montréal, dont la "Presse" annonçait hier l'imposition projetée, sera imposée sur la "propriété catholique de la province ecclésiastique de Montréal, qui comprend les diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette.

"Une loi sera passée à la Législature à cet effet. La dette de \$3,000,000 encourue par l'Université par l'emprunt fait à son profit par la Commission des écoles catholiques de Montréal, sera payée par amortissement au cours d'une période de vingt ans, à même les revenus de l'Université constitués justement par le fruit de l'impôt nommé plus haut."

Si la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal veut aider l'Université bâtie dans ses limites, encore une fois, c'est son affaire; mais qu'elle le fasse avec ses propres deniers. Cette commission scolaire ne relève pas du vote populaire et elle peut se payer certaines fantaisies qui ne sont du goût des électeurs mais les autres commissions scolaires dont les membres sont élus par ceux qui paient n'aimeraient pas qu'elle vienne imposer, pour le bénéfice d'une entreprise éminemment respectable, il est vrai, mais étrangère quand même à l'instruction populaire, des taxes sur les trois quarts des municipalités de la province où elle n'a absolument aucune juridiction.

Dans la ville de Saint-Hyacinthe cette taxe coûterait environ quinze cents dollars, taxe dont les protestants seraient exempts. Dans la partie rurale de notre comté elle imposerait une charge annuelle de deux mille dollars au delà sur les municipalités et il y a un grand nombre de municipalités qui auraient à payer environ \$300.00 par année pour subvenir à l'instruction de ceux qui ont déjà eu l'avantage de faire des cours classiques et qui veulent étudier des professions.

Nous protestons contre ce projet et nous espérons que la législature ne viendra pas imposer à nos municipalités catholiques un fardeau qu'il n'a jamais été dans l'esprit de nos lois d'instruction publique de leur imposer et qu'elles ne peuvent pas supporter, même si elle était légitime, pour un très grand nombre d'entre elles, dans un moment de crise comme celui que nous traversons.

Il semble qu'aux âmes bien nées les fêtes, les spectacles, la symphonie, rapprochent et font mieux sentir l'infortune de nos proches et de nos amis.

L'amour et la haine se ressemblent étrangement dans leurs effets. Pour qualifier ces deux états cinq lettres suffisent.

On est prompt à connaître ses plus petits avantages et lent à pénétrer ses défauts; on ignore point qu'on a de beaux sourcils, les ongles bien faits; on sait à peine que l'on est borgne, on ne sait point du tout que l'on manque d'esprit.

De tous les moyens de faire sa fortune, le plus court et le meilleur est de mettre les gens à voir clairement leurs intérêts à vous faire du bien.

Un passé noir est une assurance contre le malheur.

LA CHARITE PRIVEE A LA RESCousse

Il ne s'agit pas ici d'une question de politique, mais de salut public. C'est pourquoi nous croyons que les Canadiens de tous les partis se rallieront à l'appel que lance l'honorable M. Bennett pour déclencher un vaste mouvement de charité publique à travers le pays.

Sorti depuis plus d'un an d'une lutte électorale où il dénonçait l'ancien gouvernement comme responsable de toutes les misères publiques et privées, et où il se faisait fort de ramener partout la prospérité, l'abondance et le bonheur, le premier ministre a eu le temps de réfléchir et de voir la réalité. Il a connu déjà les déboires du pouvoir et le poids écrasant de sa responsabilité. Et il admet enfin que, dans les jours sombres, l'Etat n'est pas la Providence universelle.

Un jour, sentant que la confiance ne pouvait renaître, dans le peuple, par la peinture pessimiste de la situation, il a demandé à tous les publicistes de s'unir pour prêcher l'optimisme et ramener le courage dans les âmes déprimées. Cette demande était sensée et rencontrait partout, même chez ses plus irréductibles adversaires, un favorable accueil. Tous ont compris qu'il fallait faire taire les passions politiques, oublier le passé, dans l'intérêt national.

Maintenant, il demande une collaboration générale aux diverses œuvres de secours qui

Suite à la page 8

L'HEURE CATHOLIQUE

La causerie doctrinale, à l'Heure catholique du 20 décembre, sera donnée par le R. P. Adrien, O. F. M., professeur de dogme au Couvent de la Résurrection, à Montréal. Il montrera que Jésus-Christ s'est déclaré envoyé de Dieu et Dieu lui-même.

Cette causerie sera suivie d'une audition de chant religieux puis d'une causerie sur les Orphelinats des Soeurs de la Providence par Soeur Bernardine.

L'Heure catholique a lieu de 6 h. à 7 h., tous les dimanches soirs.

LE DEFENSEUR DU TRESOR PUBLIC

OU SONT LES PROMESSES D'ANTAN ? — CELUI QUI DEVAIT FAIRE DISPARAITRE LES IRREGULARITES. — LES AMIS SONT LES AMIS.

Dans la campagne que le notaire Horace Saint-Germain fit pour se faire élire dans le quartier Trois ses grands chevaux de bataille étaient la disparition des irrégularités au conseil de ville et la défense du trésor public contre les paiements non dus en loi. Dans certains articles que nous avons publiés précédemment nous avons indiqué et démontré qu'une fois élu monsieur Saint-Germain et ses acolytes se sont empressés de violer leurs promesses sur ce chapitre quand ils ont laissé les employés du trésor payer illégalement une somme de huit mille dollars à un de leurs amis pour une fin absolument contraire à la charte. Non seulement monsieur Saint-Germain a fermé les yeux mais il a tenté de faire légaliser par un bill spécial cette opération absolument illégale et à l'encontre des intérêts des contribuables. La majorité du conseil a refusé de laisser monsieur Saint-Germain essayer de légaliser une violation flagrante de la charte et des lois organiques de la province alors qu'anciennement il blâmait de simples irrégularités comme si elles eussent été des crimes contre l'ordre public. Non seulement le conseil municipal a voté contre cette disposition du bill projeté mais il a même refusé de continuer les procédures sur les autres clauses qu'il contenait. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur ce sujet.

Aujourd'hui nous voulons faire voir de quelle façon monsieur Saint-Germain entend la garde du trésor public sur des questions autres que celles concernant l'encouragement industriel.

M. Saint-Germain avait promis de surveiller attentivement tous les paiements et de voir à ce que la ville ne paie que ce qu'elle était strictement en droit obligée de payer. Il s'est bien gardé de porter une accusation directe qu'anciennement les comptes n'étaient pas surveillés mais par là il insinuait, dans le but de jeter malicieusement du discrédit sur l'ancien conseil, que les choses sur ce point ne se faisaient pas régulièrement anciennement.

Un incident qui vient de se produire nous donnera une excellente idée de la valeur des promesses de l'échevin du quar-

Suite à la page 8

L'ALMANACH ROLLAND

L'Almanach Rolland pour 1932, 66e année, le plus vieil almanach français se publiant au Canada, 1 vol. petit in-8 de 256 pages, sur beau papier et illustré de dessins originaux. En vente chez tous les libraires et les principaux marchands. Prix 25 sous, franco 30 sous.

L'Almanach Rolland est connu. Tous les ans sa toilette citron attire l'oeil aux vitrines des libraires et le canadien le feuillette avec plaisir. C'est qu'il est rempli de renseignements utiles sur les gouvernements fédéral et provincial, sur l'administration de la justice, sur la hiérarchie catholique. L'on y trouve aussi la liste des sociétés d'agriculture, les décorés du mérite agricole, les lois de la chasse et de la pêche, les règlements postaux, des recettes de ménagère, des bons mots pour rire, mais surtout le calendrier et ses annexes.

L'Almanach de 1932 renferme 12 pages d'éphémérides choisies et les prédictions pour 1932 du vieux prophète Thomas Mout, aussi celles du pronostiqueur canadien, l'Ermite de la Chaussée Saint-Hubert. C'est un élément de curiosité que seul notre almanach peut offrir.

Les matières littéraires sont abondantes comme tous les jours. Nous nous contentons d'indiquer: "Si l'hiver peut finir" de François Lalonde; "Le Fou" et "La vipère" de Rodolphe Girard; "Le Bon Juge" de A. Bourgeois; "Le Lac Cumberland" de Léo-R. Leblanc; "Comme Clovis" et "Sur le chemin de Saint-Eustache" par Louis Coupal; "La langue française et les autres langues" par Casimir Hébert; "Le mot Shawinigan" de Benjamin Sulte; la complainte du grand feu de 1852 à Montréal.

Nous oublions de dire qu'on y lira la liste des Chevaliers du Bon Parler Français, restée jusqu'ici inédite. Aussi quelques chiffres du dernier recensement décennal au Canada et aux Etats-Unis, sans parler du "Quart d'heure pour rire" de Jean Drôle et force anecdotes.

Si vous n'avez pas encore lu l'Almanach Rolland, il est temps de vous le procurer. C'est un almanach à conserver et dont la collection obtient un bon prix chez les libraires d'occasion.

POUR DECOUVRIR L'HOMME-SINGE

TRENTE SAVANTS SE METTENT EN ROUTE. — LES TEMOINS D'UNE RACE ETRANGE.

Une expédition américaine s'enfoncera sans tarder dans la jungle de Bornéo. Son but est d'y retrouver une race d'hommes poilus et simiesques qui représenterait l'état intermédiaire entre l'homme et le singe, et dont on n'a pu réussir jusqu'ici à retrouver le spécimen.

Trente savants composeront cette expédition et affronteront les dangers qui les attendent dans la région du Sumpit, à plusieurs centaines de kilomètres de tout lieu civilisé. Deux fois seulement ce pays a pu être exploré par des blancs. L'expédition dont nous parlons aujourd'hui destine ses découvertes à un groupe de musées dont les finances ne sont pas, séparément, assez puissantes pour subvenir à tous les frais.

Un savant allemand, le docteur Karl Lumholz et John Nicholson, l'explorateur - soldat anglais, ont raconté voici plusieurs années, qu'ils avaient rencontré d'étranges êtres. Le docteur Harry Carpelan, chef de l'expédition américaine, nous a dit qu'il espérait non seulement les voir, mais les photographier et même filmer leurs modes de vie.

Après ces importants travaux, à Bornéo, l'expédition se propose de rechercher des plantes rares et des animaux disparus à Porto-Rico (et cela à la demande de M. Roosevelt), les Galapagos, Samos, les îles du Pacifique, l'Australie, Java, Sumatra, le Siam et l'Indochine française. Ils rentreront à Los Angeles en 1933.

Le capitaine Carpelan qui a appartenu à la garde impériale russe et que sa carrière d'ex-

REVENUS, DEPENSES ET DETTES FEDERALES

Le ministère des finances vient de publier un rapport peu rassurant sur l'état du trésor fédéral. Les chiffres qu'on avoue démontrent que l'administration, en dépit de ses efforts pour équilibrer son budget, a fait complètement faillite et devra recourir à de nouvelles pressions pour accroître les revenus et suffire aux besoins du pays.

Les revenus ordinaires, pour les huit mois terminés le 30 novembre dernier, se sont élevés à \$226,865,675, contre \$261,720,309, pour la période correspondante de l'an dernier. Dans les mêmes temps, les dépenses ont été de \$242,625,761 en 1931, contre \$252,457,478 en 1930. La dette, qui était de \$2,185,733,137, au 30 novembre 1930, s'était élevée à \$2,309,482,279 au 30 novembre 1931. Le dernier emprunt est venu ajouter à la dette nationale.

Ainsi donc, en chiffres ronds, les recettes fédérales ont diminué de \$35 millions en huit mois, alors que les dépenses n'ont été comprimées que de \$10 millions. Le déficit, pour ces huit mois seulement, est déjà de \$16 millions... sans compter le reste. La dette du pays s'est accrue de près de \$124 millions.

Tels sont les derniers rapports officiels. De tels chiffres se passeraient de commentaires. Fait curieux, sous l'ancien régime, on augmentait les revenus tout en diminuant les taxes, et, sous le nouveau, on diminue les revenus tout en augmentant les taxes. En outre, durant les cinq dernières années du gouvernement King, on avait diminué la dette de \$272,700,000.

Si nous établissons ce contraste, qu'on veuille bien croire que notre intention n'est pas de rendre le gouvernement actuel entièrement responsable d'une situation mondiale. Nous admettons même que l'état des finances canadiennes, en dépit des difficultés présentes, se compare avantageusement avec celui des Etats-Unis. Mais nous voulons rappeler qu'on aurait tort, quand on parle de la situation en 1931, d'en chercher le moindre remède dans les origines dans l'administration ancienne. Nous avons d'autant plus raison de rafraîchir la mémoire des gens qu'il s'est trouvé, l'an dernier, des partis assez chaleureux ou assez naïfs pour essayer de faire remonter leur déconfiture au régime précédent. C'était de la haute fantaisie.

FAISONS DONC TOUS NOS ACHATS DE BONNE HEURE

Ceci, mesdames, s'adresse à vous tout particulièrement. Tous les ans on vous rappelle qu'il vaut mieux ne pas attendre à la dernière minute pour faire vos emplettes des fêtes. Autrement, vous vous fatiguez beaucoup, vous n'avez pas le premier choix et vous imposez une peine inutile aux marchands, aux commis, aux demoiselles de magasin, aux modistes et aux couturières qui, au lieu de travailler modérément pendant deux mois, se trouvent à faire la même besogne en quinze jours.

Faites donc vos listes immédiatement et retenez tout ce qu'il vous faut pour embellir soigneusement les surprises que vous destinez à ceux que vous aimez. Retenez un nombre suffisant de timbres de Noël et mêlez-les aux images, aux papiers colorés dont vous revêtirez vos paquets.

Et dans les derniers jours de décembre, quand vos compagnes moins prévoyantes devront sortir à tous les temps vous, dans la tiédeur de votre maison close, n'aurez qu'à préparer des papiers blancs et fleuris ornés de timbres de Noël.

A vos vœux se mêlera la joie d'avoir fait quelque chose pour les pauvres tuberculeux.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en 1880

30 janvier. — Les amis de M. T. Chalifoux se réunissent à l'hôtel Dumaine pour le fêter à l'occasion de son mariage.

6 février. — MM. C. & S. Casavant ouvrent une manufacture d'orgues dans la bâtisse de M. L. L. Poulin, rue Mondor.

— M. G. F. Burnett, agent du Grand-Tronc, est nommé Vice-Consul des Etats-Unis pour la cité de St-Hyacinthe.

— A une assemblée du conseil de la paroisse de St-Hyacinthe M. Eusèbe Lalime a été élu maire pour 1880.

— Le R. P. Fabre, de l'Ordre des Dominicains, arrive de France pour remplacer le R. P. Blanchard, comme curé de la paroisse.

13 février. — La recette du bazar annuel au profit de l'Hôtel-Dieu s'élève à \$1030.00

— On commence les travaux de construction de la chapelle, don des anciens élèves du Séminaire. Elle est construite en arrière du collège entre les deux ailes. L'entreprise est confiée à MM. Jos. Barbeau et Thomas Bernard.

20 février. — A l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de St-Hyacinthe M. G. C. Dessaulles est élu président; M. N. A. Beauchemin, vice-président; Directeurs, MM. V. B. Sciotte, J. J. E. Sauvageau, C. Pépin, Dr H. Migneault, C. St-Jacques, G. Cheval et C. Ledoux.

— M. Louis Côté se porte acquéreur de la machinerie appartenant à la Compagnie de chaussures de St-Hyacinthe.

12 mars. — MM. C. & S. Casavant décident d'établir leur manufacture d'orgues sur leur terrain, près du séminaire; la construction de la bâtisse est commencée et sera terminée au mois de mai.

19 mars. — On a commencé sur la rue Concorde la construction d'une nouvelle maison d'école qui sera sous la direction des RR. SS. Grises.

— MM. Duclos & Payan ont loué la tannerie Côté et donneront ainsi de l'ouvrage à 40 ou 50 employés nouveaux.

23 avril. — Le Pont Barsalou est vendu par le Shérif et adjugé aux anciens directeurs de la Compagnie du Pont.

— M. Henri Delsile, de Joliette, ouvre une boutique de reliure sur la rue St-Denis, dans la propriété Monette.

30 avril. — On commence les travaux d'embellissement du parc public sur la rue Girouard. Ils sont sous la direction de M. Léonard Cook, jardinier du Séminaire.

7 mai. — La Société St-Jean Baptiste de St-Hyacinthe fait l'élection de ses officiers comme suit: Président, M. V. B. Sciotte; 1er Vice-Prés. M. Ls. Côté; 2e Vice-Prés. M. Ant. Scott; Trésorier, M. Jos. Nault; Sec.-Arch. M. Jos. Morin; Sec.-Cor. M. Louis Lussier; Chapelain, M. l'abbé Elphège Gravel.

— Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, assisté de M. le chanoine Prince et de M. l'abbé E. Gravel, curé de la cathédrale, préside la cérémonie de profession religieuse de la R. S. Marie Caouette, dite Sr Marie de la Trinité, de St-Hyacinthe, et nièce de la R. Mère Fondatrice de l'Institut des Soeurs Adoratrices du Précieux Sang.

— On fonde un club de cricket à St-Hyacinthe. Les élections se font comme suit: Prés. Hon. M. L. F. Morison, maire; Président, Lt Col. Doherty; 1er Vice-Prés. M. Ls. Tellier, M. P.; 2e Vice-Prés. M. J. G. Burnett; Sec.-Trés. M. G. F. Gibbs; Membres du comité d'organisation, MM. F. Bartels, J. R. Foster, A. Sciotte, M. St-Jacques et S. A. Beattie.

— M. A. Brien ouvre une épicerie dans la bâtisse de M. Frs Morin, rue Cascades.

14 mai. — M. Sylva Clapin donne une causerie sur Paris et Londres dans la salle du Club National.

— MM. Chalifoux & Fils sont à faire des améliorations considérables à leur usine.

— L'ouverture de la navigation sur l'Yamaska a été inaugurée samedi dernier par l'arrivée en cette ville d'un chaland chargé de bois et venant de St-Pie.

21 mai. — Les travaux d'intérieur de la nouvelle cathédrale se poursuivent avec activité. Il y a en tout 422 bancs disposés en huit rangées parallèles. Outre les deux chapelles, aux deux côtés du grand autel, il y a aussi dans la nef, deux autres chapelles latérales. Les balustrades, à l'entrée du choeur, sont d'un beau travail et offrent le plus bel effet par le contraste et le fini des bois dont on s'est servi pour leur construction. A mi-hauteur de la rotonde où se trouvera le grand autel court tout autour une galerie sculptée à jour dont les mille arabesques captivent agréablement le regard. La construction de la chaire est actuellement faite par M. L. P. Morin.

— L'Université Laval confère le titre de docteur ès-lettres à Mgr J. S. Raymond, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe.

IL NE FAUT PAS OUBLIER LES PAUVRES TUBERCULEUX

D'ici à quelques jours nous ferons et nous entendrons des souhaits de tous genres, pour le bonheur de ceux que nous aimons. Or, parmi ceux-ci il n'en est pas que nous voudrions le mieux réaliser que celui de bonne santé.

Bonne santé à ceux qui nous sont élevés et qui sont à l'âge du repos; qui, si rarement, peuvent jouir de cet automne de la vie qui est en même temps assombri par la maladie, par la souffrance sous toutes ces formes.

Bonne santé à nos contemporains qui supportent la fatigue et le poids du jour, qui ont besoin de forces pour mener leur tâche à bien, pour creuser le sillon que leur a tracé la Providence.

Bonne santé aux enfants qui sont l'avenir de notre pays qui, s'ils veulent avoir un idéal et une volonté ferme doivent être robustes et vigoureux.

Ces vœux que nous faisons pour les nôtres, il n'est pas tou-

jours en notre pouvoir de les réaliser, mais nous pouvons veiller sur leur bien-être, leur préparer une nourriture substantielle, leur donner des soins convenables lorsqu'ils sont malades.

Si nous étendons nos bons souhaits aux citoyens de notre ville, de notre province, de notre pays, ils faut aussi faire notre devoir envers ceux qui ne peuvent avoir soin d'eux-mêmes et surtout envers une classe sympathique et intéressante: celle des tuberculeux.

On nous demande pour eux une offrande minime si on la compare à l'argent qui se dépense en cette saison à des frivolités, faisons-la de bon coeur afin qu'ils puissent, dans leur épreuve, avoir les soins nécessaires et que cette aide matérielle leur soit un réconfort et un encouragement.

— 10 —

Annoncez dans "Le Clairon" le journal populaire.

LA GUERRE A LA TUBERCULOSE

Le Fléau de la tuberculose existe toujours et il domine même la crise économique. — Un bon moyen de la combattre

LE TIMBRE DE NOEL

Au milieu des appels à la charité publique plus urgents et plus pathétiques que jamais, les organisations anti-tuberculeuses viennent demander aide et secours.

Au temps habituel des fêtes dont il porte l'emblème, le timbre de Noël du tuberculeux fait son apparition pour montrer d'abord que le grand fléau de la tuberculose existe toujours et que ses ruines sont assez terribles pour dominer même les angoisses d'une crise extraordinaire de chômage.

On a dit qu'il est encore plus meurtrier que la grande guerre. De plus, il est à demeure dans notre ville, dans notre province, dans tout le pays. Et c'est pour cela que ce fléau exige la coopération continuelle et les sacrifices de tous. Aujourd'hui le timbre de Noël du tuberculeux est un appel fait à la conscience populaire toute entière. Il est bon que l'on réfléchisse sur le devoir qu'il y a à tous les points de vue: charitable, social, patriotique, de venir au secours des pauvres tuberculeux qui souffrent, qui succombent et dont la famille se désagrège, quand elle ne renouvelle pas le foyer tuberculeux où la grande tueuse

choisira de nouvelles victimes. La lutte contre la tuberculose ne vise pas seulement à faire face à une crise si dure soit-elle, mais passagère; elle est destinée à faire disparaître un fléau dont les ramifications s'étendent et se dissiminent dans le passé et menacent encore l'avenir des enfants. Elle est une organisation stable, qui s'instruit de l'expérience et prévoit pour demain.

Quand la crise actuelle sera finie, la lutte anti-tuberculeuse, elle, aura encore à enrayer les néfastes effets des périodes de privation et de misère chez les pauvres.

Voilà comment la lutte à la tuberculose domine toute la crise passagère que la science sociale humaine ne peut ni prévenir totalement ni surtout guérir.

Aussi la campagne du Timbre de Noël devra rester le point culminant de la charité publique.

Tous feront donc un accueil cordial à celui qui représente dans sa simplicité, une oeuvre éminemment chrétienne, sociale et patriotique.

Achetons des timbres de Noël.
Combattons la tuberculose.

FORTERESSE JALOUSÉMENT GARDÉE

Les caves de l'or à la Banque de France

Le trésor d'or amassé par la France, et qui s'élevait à plus de six milliards de francs, occupe le second rang parmi les accumulations d'or que l'histoire ait connues, est gardé dans des caves souterraines par des hommes armés, entre des murs de béton et d'acier de 4m. 50 d'épaisseur.

Cette véritable cité de lingots d'or qu'est la Banque de France, où voisinent la couronne, le lion et la licorne britanniques, les sceaux espagnols, l'aigle bicéphale de l'Allemagne, les armes de la Russie tsariste, celles des Etats-Unis et celles même des princes indiens qui ont abandonné ici une partie de leur trésor, est aussi imprenable que Gibraltar. Il faudrait assurément six mois pour pénétrer dans une forteresse de cette taille.

Installées à près de 30 mètres sous terre, les caves sont à l'épreuve des bombes d'avions des obus, du feu et du vol. On y descend en wagonnet, et l'approche en est gardée plus soigneusement que celle d'aucun palais royal, grâce à divers procédés mécaniques fort ingénieux.

Le visiteur est accompagné d'un fonctionnaire de la Banque et d'un peloton de gardiens, dont chacun est chargé d'ouvrir telle ou telle section du labyrinthe souterrain. Il est impossible de pénétrer dans ce labyrinthe si un seul de ces gardiens manque: l'absence d'une clef rendant toutes les autres inutiles.

A partir de ces caves, s'ouvre une galerie qui descend à travers une roche solide au-dessus de laquelle coule un ruisseau souterrain, protection supplémentaire contre les visiteurs indésirables. A mesure que l'on descend davantage, on suit d'autres galeries, entourées de toujours plus d'acier et de béton. On se trouve en présence de murs que l'on croit infranchissables, et l'on voit tout à coup s'ébranler une masse métallique de quinze tonnes... Il faut passer par dix portes semblables.

Enfin on arrive à l'or. On le transporte dans des wagonnets qui circulent sans rails; des femmes viennent chaque jour l'essuyer avec des plumeaux. Des gardiens sont postés, surveillant les incendies possibles, des pièges nombreux attendent les voleurs éventuels, et, si quelque chose d'anormal venait à se produire la police serait immédiatement alertée par des sonneries, des lumières rouges et des signaux spéciaux.

Si un voleur tentait de s'chapper, des vannes seraient ouvertes qui rempliraient d'eau les salles et les galeries; des tonnes de sable, de même, peuvent être précipitées dans les caves, en même temps que des tuyaux y crachent des gaz et de la vapeur.

Toutes les éventualités sont prévues; la Banque possède de toutes les réserves nécessaires en charbon, en vapeur, en énergie électrique; elle a même ses réservoirs d'eau et ses galeries d'aération secrètes. B. U. P.

LA GUERRE DES TARIFS

Le protectionnisme a reçu droit de cité en Angleterre.

Les Anglais n'ont pas innové. Le monde tout entier est plongé dans une folie de protectionnisme. Les déséquilibres nés de la guerre ont poussé presque tous les gouvernements à se retrancher derrière les barrières tarifaires pour maintenir l'économie de leur pays.

Mais de même que le tarif américain de 1930 a provoqué des représailles en France, en Espagne et dans les autres pays qu'il atteignait le plus vivement, le tarif anglais a fait naître des inquiétudes dans les nombreux pays contre lesquels il est dirigé. L'Angleterre avait des importations considérables. Son alimentation même lui était fournie en très grande partie par l'étranger.

La France se prépare à protester contre les droits qui limitent ses exportations d'objets de luxe. L'Allemagne suivra son exemple. Aux Etats-Unis les protectionnistes concèdent à l'Angleterre le droit de se donner un tarif douanier; mais on s'inquiète des conséquences qu'il pourrait avoir sur les exportations américaines.

Le tarif anglais passera, car les conservateurs ont une forte majorité au Parlement. Mais il y aura des représailles. Et comme l'Angleterre s'enrichissait avec ses exportations, les Anglais expérimenteront à leur tour les désavantages du tarif.

UNE ÉPREUVE POUR LES "VEILLES RELIQUES"

Cinquante et un véhicules-moteur, tous fabriqués en 1904 ou avant cette date, prirent part à la course qui eut lieu en Angleterre au mois dernier, entre Londres et Brighton. Sept seulement sur ce nombre ne purent compléter le parcours. C'est là une course annuelle qui fut inaugurée par le "Royal Automobile Club" pour commémorer le passage de l'Acte de la Voie de 1896. La teneur de ce statut relevait les automobilistes d'alors de l'obligation d'être précédés par un homme portant un drapeau rouge. Des certificats furent décernés à tous les autos qui couvrirent le parcours de Londres à Brighton en sept heures ou moins.

LES ARBRES DE NOEL

Noël est proche et le commerce des arbres de Noël va profiter à plusieurs de nos fermiers canadiens. D'après des rapports reçus des agents du Canadien National dans la Région Centrale et la Région de l'Atlantique d'où provient la plus grande partie des arbres, plus de 4,000,000 d'arbres de Noël seront transportés dans des wagons du Canadien National et distribués dans les maisons où ils seront décorés pour égayer la Noël.

Le transport des arbres provenant des Provinces Maritimes nécessite plus de 700 wagons et il faudra plus de 150 wagons pour le transport des arbres du Vermont Central.

QUE DE DINDES!

Empaquétées côte à côte dans des boîtes de bois avec leur tête sous l'aile et le corps dépouillé de ses plumes environ 20,000 dindes de l'Ouest sont actuellement en route pour Montréal pour la Noël. Elles voyagent dans des wagons frigorifiques du Canadien National et devraient être sur le marché au commencement de la semaine prochaine.

En plus des dindes de l'Ouest Montréal, Québec, Toronto et Ottawa recevront le tribut des fermes de l'Ontario et du Québec. Les dindes de l'Ouest viennent de Moose Jaw, North Battleford, Edmonton, Brandon, Saskatoon, Chippewa et Winnipeg. Plusieurs seront vendues en cours de route car le marché des dindes, comme celui des valeurs, subit des fluctuations de jour en jour, de ville à ville.

—La première horloge connue est celle qui fut donnée à Charlemagne par un calife de Bagdad il y a onze siècles.

J'aime mieux celui qui défend la vérité avec ses vertus que celui qui ne la défend qu'avec des arguments.



3 Bières à votre choix
INDIA PALE
Une bière Molson originale. Hygiénique et de forte consistance. (Étiquette blanche).
EXPORT
Riche en houblon et de bonne consistance... pour les personnes qui savent apprécier une bonne bière. (Étiquette dorée).
STOCK
Douce au goût, mais de la force et de la qualité Molson. (Étiquette bleue).

donnes y d'la Molson

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
Établie à Montréal en 1786

VOYAGES DE PLAISIR QUI RAPPORTENT

Un filon d'or découvert grâce à un sanglier blessé

Généralement, ceux qui voyagent pour leur plaisir sont obligés de dépenser pas mal d'argent, mais il y a des cas où la chance accompagne les gens heureux qui se proposaient de passer quelques jours de vacances. En voici trois exemples:

En 1924, un jeune homme de Nouvelle-Zélande décida de passer ses vacances dans un lieu presque inexploré de la montagne. Il s'y adonna à la chasse au sanglier, son plaisir préféré.

Un jour une bête qu'il avait blessée tomba dans une profonde rivière. En voulant la retirer de l'eau, il aperçut qu'une pierre que l'animal avait entraînée dans sa chute brillait au fond de l'eau de vifs reflets. Il la prit, examina la paroi rocheuse d'où elle était tombée, et découvrit ainsi un filon d'or qui fit sa fortune.

Il y a quelques mois, deux commerçants nord-américains allèrent passer leurs vacances à pêcher dans le Mississippi. Dans une certaine partie du fleuve, ils trouvèrent des coquillages, qui appelaient leur attention par leur couleur noire et leur dureté. L'un d'eux eut l'idée de se servir de ces coquillages pour fabriquer des boutons.

A son retour dans sa ville natale, il monta une fabrique qui en huit mois, est devenue l'une des plus importantes en son genre aux Etats-Unis.

La troisième anecdote se rapporte à deux Canadiens qui, se trouvant en Californie, et voulant un soir allumer un feu dans un bois, durent y renoncer parce que la fumée qui s'élevait les aveuglait et les asphyxiant de ses émanations. Le jour suivant, ils se rendirent compte que le sol était formé d'une matière qu'un géologue reconnut pour de l'asphalte. Il n'est pas besoin de dire qu'ils retourneront immédiatement pour exploiter la mine d'asphalte qu'ils avaient découverte par hasard.

TOMATES DES ANTILLES ANGLAISES

La première expédition de tomates des Antilles Anglaises à destination du Canada à bord du "Lady Somers" de la Canadian National Steamships, est arrivée à Halifax le 12 décembre.

Parlant de cette expédition de tomates M. F. E. Holloway, président de la Mutual Brokers Limited, de Montréal, a déclaré que les Antilles Anglaises étaient en mesure de fournir tout le Canada de tomates au cours de l'hiver, mais qu'elles avaient à rencontrer la compétition des Etats-Unis et du Mexique et ne vendaient qu'une petite partie des tomates consommées au Canada.

CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE AU PONT CHAMBLY

Hier, sur réception d'une lettre de l'Honorable J. N. Francoeur, Ministre des Travaux Publics, on a annoncé dans les bureaux de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec que la Province de Québec est prête à rencontrer soixante-quinze pour cent du coût total de l'érection d'une passerelle pour piétons sur le pont situé entre Chamblay et Richelieu. Les municipalités n'ont plus maintenant qu'à demander au gouvernement d'entreprendre les travaux.

Dès le commencement de l'automne, ces municipalités avaient attiré l'attention des directeurs de la Ligue sur le danger que présente ce pont étroit pour les écoliers qui ont à le traverser pour se rendre à l'école et pour en revenir. Il y a, à cette heure, une circulation considérable sur ce pont qui est si étroit que deux automobiles qui se rencontrent peuvent à peine passer, par le fait même les enfants qui traversent sont grandement exposés à être écrasés à mort.

On a demandé à la Ligue de porter ce fait à l'attention du Gouvernement et de demander en même temps l'aide du département des travaux publics en ce qui concerne l'érection de la passerelle. La Ligue s'est mise en communication avec le gouvernement et, comme on peut le constater par ce qui précède, les résultats obtenus ont été satisfaisants. Ces travaux pourront être exécutés bientôt et tout en ne coûtant pas cher contribueront à soulager le chômage.

LA FRONTIÈRE EN FLEURS

On a parlé encore dernièrement du projet de transformer en jardins de fleurs les trois mille milles de frontière terrestre qui séparent le Canada des Etats-Unis.

C'est une vieille histoire. Quelle touchante idylle cela ferait que de traverser un véritable parterre fleuri et odoriférant quand il nous faudrait passer du Canada en Amérique yankee. Le touchant symbole de la fraternité qui unit les deux nations. Pour manifester cette entente cordiale, nous nous servirions des fleurs. Say it with Flowers, disent nos voisins.

Le projet a été porté à la connaissance des Européens. On l'a fait connaître à ces belliqueux Français peu de temps après le retour de M. Laval à Paris.

Si les Américains ne réussissent pas à persuader l'Europe de leurs intentions pacifiques, il n'y a pas de leur faute. Ils coulent nos navires; ils prennent l'eau de nos lacs; ils tirent des coups de feu sur notre frontière. Mais les deux pays ont créé des jardins de fleurs tout le long de la frontière. Quelle preuve de leur entente! Les Américains ne sont-ils pas les gens les plus pacifiques du monde?

SIR WILFRID LAURIER

Sous ce titre, la maison Flamarion, un des grands éditeurs français, vient de publier une "biographie romancée" du grand homme d'état canadien par Robert Rumilly. L'action de l'homme politique et la vie de l'homme de famille sont adroitement mêlées, grâce aux renseignements, souvent inédits, que M. Rumilly a pu obtenir dans la famille même de Laurier. Ce livre est en outre écrit d'une plume élégante, colorée, qui rend la lecture attrayante et en plus d'une page émouvante M. René Doumic, de l'Académie Française, lui a donné une délicate préface, de sorte que d'un bout à l'autre ce livre est un enchantement. Tous les grands critiques parisiens ont salué la noble blessure d'intention et la valeur littéraire de cette oeuvre, qui répandra la gloire d'un Canadien dans tous les pays du monde où on lit le français. Tout canadien, et toute Canadienne, aura à coeur de posséder, lire et relire "Sir Wilfrid Laurier, Canadien".

Un enfant né le 25 décembre aura toujours des dispositions pour la musique, d'après une vieille superstition anglaise.

ZINC CANADIEN AU JAPON

D'après M. T. P. White, surintendant du service des wagons au Canadien National, le Canada a trouvé un nouveau débouché pour le zinc provenant de la Hudson Bay Mining and Smelting Company, de Flin Flon, Manitoba. La première expédition de zinc du Manitoba destinée à Osaka, Japon, est partie par Winnipeg, lundi, à destination de Vancouver où elle sera mise à bord du "Yokohama Maru" qui a quitté le port de Vancouver le 16 décembre. Elle se chiffre à 25 tonnes.

LA SITUATION EN ABITIBI

Une visite faite en Abitibi démontre que cette région qui n'était qu'une vaste forêt il y a moins de 20 ans, a fait des progrès agricoles remarquables. Si l'Abitibi ne connaît pas la grande prospérité, on y remarque une activité qu'on ne trouve pas ailleurs. Les hommes de chantiers se font de plus en plus rares, l'attachement à la terre de plus en plus tenace. Le peuple abitibien a une inébranlable confiance en l'avenir.

C'est qu'aussi cette année, par exemple, la récolte en Abitibi fut la meilleure de la province. Et tout se vend bien, et facilement. D'ailleurs pour de longues années encore les colons de l'Abitibi auront un excellent marché local.

En Abitibi, tous les grains viennent bien... quand on les cultive bien. C'est par milliers de minots qu'on récolte le blé. En certains endroits le blé a donné 15 pour 1; et les pois ont donné un rendement plus considérable; quant aux pommes de terre les rendements de 30, 35, et même 40 pour 1, furent nombreux. A Macamic, actuellement, l'entrepôt coopératif des grains a plus de 5,000 minots de grains de choix pour les semences, et les arrivages sont loin d'être finis.

Pour un pays que quelques savants prétendent situé dans le voisinage du pôle nord, ce n'est pas si mal.

Un jour, à Palmarolle, on montrait des tomates mures sur pieds à des grands connaissances des choses de l'Abitibi... pour y avoir perdu de l'argent dans une "job" de chantier. Le savant est reparti convaincu que madame Bégin, la fermière, avait fait un pacte avec le gripet pour qu'il vienne réchauffer son jardin. Les tomates n'en furent pas moins bonnes.

La vérité, c'est que déboisées et bien égouttées les terres abitibiennes poussent admirablement bien.

Quel autre comté dans la province pourrait offrir en vente de 15 à 20,000, peut-être 25,000 minots de grains de choix pour les semences, dont 7 à 8,000 minots de blé dur numéro 1, donnant une germination de 93 à 99 pour cent?

Et les commencements de



"Puis-je vous faire une suggestion?"

Nous savons tous que la meilleure manière de souhaiter un Joyeux Noël à un ami c'est de le dire vous-mêmes—surtout dans le cas d'amis de l'extérieur qui estiment le son de votre voix plus que toute autre forme de souhaits.

MAIS — si tout le monde attend jusqu'au Jour de Noël pour faire ces appels, le trafic sera dense et il en résultera des retards.

Nous les téléphonistes désirons éviter cet état de choses. Nous voulons placer promptement et joyeusement vos appels de Noël. Nous vous suggérons donc de faire ces appels plusieurs jours avant cette date si possible.

Les souhaits de Noël sont aussi opportuns et aussi prisés avant Noël que le jour même; ils ne perdent de leur actualité que s'ils sont en retard. Aussi nous vous prions de commencer de bonne heure et de nous permettre de vous prouver combien notre service peut être rapide et courtois.



dérèglement en Abitibi ne date que d'hier!

Au pays abitibien, sur la route nationale, quand vous passerez par Dupuy, si vous arrêtez par hasard chez M. Napoléon Trottiér, vous verrez là une famille de 10 ou 11 enfants, habitant une bonne maison, cultivant une ferme enviable. Les granges, étables, et autres dépendances de la ferme, sont en ordre, et les troupeaux d'animaux tenteraient

des cultivateurs des vieilles paroisses agricoles du Québec. Chez M. Trottiér, on se sent chez un cultivateur progressif et désireux d'établir ses enfants au pays, sur la bonne terre canadienne.

M. Trottiér laissait pourtant la paroisse de Saint-Stanislas sans le sou pour aller s'établir en Abitibi, il y a quelques années.

On m'a strictement défendu de mentionner son nom, parce

qu'en plus d'être cultivateur il est aussi inspecteur-forestier. Mettons que je n'ai rien dit à son sujet... et que les futurs colons de l'Abitibi feront aussi bien que lui.

Le Service de Colonisation, CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA, Montréal, facilite une visite de l'Abitibi à ceux qui ont l'intention de s'établir sur de bonnes terres.

J. E. Laforce.

COLONNES FÉMININES

RUINES DU COEUR

Mon cœur était jadis comme un palais romain, Tout construit de granits choisis, de marbres rares. Bientôt les passions, comme un flot de barbares, L'envahirent, la hache ou la torche à la main.

Ce fut une ruine alors. Nul bruit humain. Vipères et hiboux. Terrains de fleurs avaries. Partout gisaient, brisés, porphyres et carrares; Et les ronces avaient effacé le chemin.

Je suis resté longtemps, seul, devant mon désastre. Des midis sans soleil, des minuits sans un astre Passèrent et j'ai là, vœu d'horribles jours:

Mais tu parus enfin, blanche dans la lumière, Et, bravement, afin de loger nos amours, Des débris du palais j'ai bâti ma chaumière.

François COPPEE

LES POINTS SENSIBLES DE LA MODE

Les "points sensibles" de la mode saisonnière, j'entends ceux sur lesquels nous devons porter notre attention si nous voulons être dans la note et véritablement chic.

La silhouette générale, en effet, est fort simple, elle est sans apprêts et ce sont les détails qui l'habillent et lui donnent son caractère.

Analisons la silhouette du matin, de "tout-aller", qui exprime la féminité jusqu'à cinq heures, — cinq heures étant le moment convenu, fatidique où commence le soir, c'est-à-dire la transformation des élégances !

Eh bien ! nous sommes surprises de la sécheresse rigide de notre ligne. Sa netteté froie le genre au masculin épaules droites, cols exacts, bustes galbés sans défaillance, ceintures hautes, hanches plates et jupes plates également.

Heureusement les détails, les jolis les doux et caressants détails sont là qui viennent sourire sur ce fond sévère. Et nous les accueillons avec une sympathie tendre, car ils nous rendent la grâce et le charme.

Et où les plaçons-nous ces détails qui égayaient la silhouette ?

Aux encolures, aux manches, aux ceintures, au dos des corsages, aux ceintures, au dos des jupes. Et nous ne sommes pour eux, jamais à court d'inspiration.

Beaucoup de robes d'après-midi sont noires, ou brunes, car ce sont les deux tonalités qui dominent. Sur leur sobriété, les encolures, les empièchements, les bas de manches les ceintures à détails de couleur mettent des touches heureuses de clarté.

Sur la ligne sports, la mode a, avec bonheur, laissé s'épanouir toutes les teintes vives et surtout le vert en toute sa gamme. Et le vert accueille le voisinage des tons capucine, des rouille incendiés de soleil.

POUR LA MENAGERE

Pour détruire les vers des plantes d'appartement. — Les vers qui habitent les plantes d'appartement peuvent leur être très nuisibles. Pour les détruire sans effectuer une opération compliquée, il suffit de planter dans la terre de la plante quelques allumettes chimiques : le phosphore qu'elles contiennent suffira à détruire les indésirables habitants.

Comment faire disparaître l'odeur du tabac dans une pièce. — L'odeur du tabac est très tenace, désagréable quand la fumée est refroidie et reste presque indéfiniment dans les rideaux et les tentures.

Les recettes habituellement utilisées pour la faire disparaître : évaporation d'ammoniac dans une soucoupe, sont des remèdes pires que le mal. Un très bon procédé, efficace et agréable, est le suivant : mettre dans une petite capsule de porcelaine quelques grains d'encens et laisser brûler sur une lampe à l'alcool. L'odeur de l'encens, douce et pénétrante, chasse rapidement celle du tabac. Le procédé est très simple et très peu coûteux.

Il ne dispense pas naturellement d'aérer la pièce aux heures voulues et convenables.

Si l'on prend la précaution de faire brûler l'encens avant de fumer, l'odeur du tabac ne reste pour ainsi dire pas dans la pièce.

Bâtons tue-mouches. — Prenez 175 gr de colophane, 6 cuillères d'huile blanche, une de sucre en poudre. Faites fondre la colophane dans un vase vernissé. Ajoutez-y l'huile et le sucre. Après avoir bien mélangé le tout, recouvrez des bâtons en bois avec cette composition et placez-les sur le rebord des fenêtres ou sur les planchers dans des endroits infestés par les mouches.

Celles-ci ne tarderont pas à se poser dessus et il ne restera plus qu'à jeter les bâtons dans le feu, et à recommencer l'opération.

Contre le lustre de la soie. — Les parements, les revers de soie trop lustrés reprennent leur apparence naturelle par la vapeur d'eau ; on tient au-dessus de la soie une serviette mouillée sans la faire toucher, puis une seconde personne repasse au fer très chaud. La vapeur d'eau qui se dégage alors suffit à rafraîchir le tissu.

Si au contraire, le lavage enlève le lustre de ce qui doit conserver l'aspect brillant, on le lui rend en passant, à l'endroit terni, et dans le bon sens de l'étoffe une brosse humectée d'une eau contenant une pincée de gomme arabique. L'opération terminée, on applique sur cette même place une feuille de papier.

Admirons cette science qui n'est jamais en repos et qui, sous un air de simplicité, enfante les plus délicates, les plus subtiles séductions, aimable paradoxe tout pénétré de souriante féminité.

PETITS CONSEILS

Les ceintures de fourrure. — Sur vos robes-manteaux, comme sur vos petites jaquettes de drap, ainsi que sur vos manteaux sports je vous conseille la ceinture de fourrure elle est d'une note mode de dernière heure et originale.

Les plis en travers. — Vous pouvez, sur une jaquette et sur la jupe du tailleur, choisir comme garniture générale des plis travers soulignés à leur départ d'une grosse pique au cordonnet. Les plis pourront recouvrir également les manches. Cet effet est heureux, élégant et nouveau.

Ceinture en rubans de velours. — Pour donner à vos robes d'après-midi ou du soir le genre mode, je vous conseille de porter à la taille des ceintures faites en rubans de velours. Ces ceintures, fermées derrière, se paieront aux reins de coques multiples et souples avec les pans libres, elles formeront ainsi une sorte de pouf.

Les gilets à basquines. — Sous la jaquette du tailleur nous porterons des gilets à basquines faits en velours, en taffetas écosais ou bien en lamé, en guipure, selon le goût de chacune.

Les corsages noués. — Sur les corsages flous, aux encolures ou bien à la taille vous verrez souvent des effets du tissu noué formant un drapé soleil avec chiffonné au centre.

La dentelle de laine. — On fait des robes d'Irlande, en laine de couleurs et l'on pare, avec ces détails, des tous d'encolures et des poignets.

Pour orner les murs. — On peut orner les murs d'une chambre d'enfants ou de toute autre pièce avec des cartes postales. Il arrive que vous désiriez conserver durant quelque temps la vision des pays qui vous ont charmés. Déposez donc les cartes postales sur un mur, en tendant derrière elles un tissu de ton uni et sombre, marine ou grenat, par exemple, de manière à faire ressortir la luminosité des sujets ou des paysages.

Encaissez chaque carte avec un étroit ruban ou avec une bande de papier qui formera une charmante garniture. Cette bande de papier ou cet étroit ruban sera retenu par des punaises de couleur aux quatre coins des cartes postales.

Disposez alors vos cartes sur le tissu sombre, suivant une figure géométrique à votre choix : éventail, croix, triangle.

Dans les endroits restés libres entre les cartes, selon la disposition que vous aurez choisie, vous pourrez peindre un motif ou bien dessiner à la craie de tailleur un ornement que vous garnirez de punaises de couleur ou de métal. Ainsi vous pourrez décorer très gentiment des panneaux de mur dans une entrée, un studio et changer à volonté la décoration quand vous serez lassé des suets et des vues contemplées. Essayez et cela vous amusera.

Lire "LE CLAIRON" est une bonne habitude !!!

BILLETS SPECIAUX POUR LA NOEL

Aller et retour pour le prix d'un billet simple, plus un tiers
Départ les 22, 23 et 24 décembre. Retour jusqu'au 4 janvier 1932 inclusivement.

Aller et retour pour le prix d'un billet simple, plus un quart
Départ les 23, 24 et 25 décembre. Retour jusqu'au 28 décembre inclusivement.

BILLETS POUR LE JOUR DE L'AN

Aller et retour pour le prix d'un billet simple, plus un quart. Départ les 30 et 31 décembre et le 1er janvier. Retour jusqu'au 4 janvier 1932 inclusivement.

Billets Réduits pour plusieurs points des Etats-Unis

Demandes à tout agent du Canadien National de vous renseigner sur les taux et la durée des voyages.

CANADIEN NATIONAL

L'ECHO DES SOIRS

A vous qui lirez peut-être.

Depuis longtemps, déjà le pâle soleil d'automne a fait place à la nuit sombre et triste de novembre.

Par la croisée on aperçoit le firmament sans lune, parsemé ici et là d'étoiles, les nues brillantes, les autres plus pâles, comme des bijoux de moindre valeur.

Je songeais en contemplant cette immensité comme les soirs, se succèdent sans, toutefois, se ressembler.

Il est des soirs, où tout nous pèse, où le devoir est un lourd fardeau, le labeur trop nombreux... où la nature, comme le cœur se révolte au lieu de mourir, où les défauts dominent l'être, où les qualités disparaissent...

Il est des soirs où le cœur attend des trésors de tendresse et ne rencontre que de lourdes épreuves, où l'amitié et l'amour ne semblent que de vains mots... comme il en est d'autres où la sympathie n'est pas même tolérable, où la tendresse est une surcharge pour l'agonie d'une âme... où les joies de l'esprit se transforment en déceptions, pénibles, et désemparements douloureux, où le flambeau qui éclairait notre route s'éteint brusquement et nous laisse dans une nuit opaque, où tous nos beaux rêves s'écroulent violemment comme des châteaux de cartes, où le cœur assoiffé ne rencontre pas l'oasis qui le désaltérerait...

Il est des soirs frileux où le pauvre souffre davantage de sa pauvreté, où l'avenir lui apparaît comme un long calvaire... où le riche même souffre d'abandon et de désillusion, où il ne trouve pas une âme, un cœur compatissant à qui faire des confidences... où le travail accompli semble inutile, où l'on s'est dépensé et fatigué pour une cause ingrate...

Il est des soirs où l'âme a peine à monter, où le cœur est aride et désert, où la prière ne peut franchir des lèvres qui restent muettes où l'on pleure longtemps dans l'isolement d'une chambre close.

Il est des soirs où l'on voudrait partir, fuir loin, bien loin, de tout ce qui pèse trop lourdement sur les frères épaules,

où l'on voudrait mourir...

Mais il vient aussi des soirs où Dieu prend pitié de l'âme humaine déchue et comme au jardin des Oliviers lui envoie son Ange consolateur pour lui aider à gravir les sommets... lui montrer l'instabilité et la frivolité des promesses humaines... l'isolement et les ombres qui rendent la route infranchissable comme la vanité des biens terrestres... lui apporter la patience avec la résignation et par ce moyen raviver son courage afin qu'elle puisse lutter sans cesse perfectionner son âme, l'élever, la grandir et lui faire acquiescer les mérites que Dieu destine à l'âme chrétienne qui gravit son calvaire sous le poids lourd de sa croix, avec confiance et résignation.

Doua Del CARPIO
Novembre 1931.

LE MAQUILLAGE A LA MODE

Les teints bistrés ne sont plus en vogue. Avec l'automne on revient aux teintes de lys et de roses qui s'harmonisent mieux avec les toilettes de style, évocatrices du passé.

Toutes les poudres pour le visage sont plus pâles et automne, mais il est toujours possible de les assortir à son teint.

On ne voit plus de rouge orange, les nouveaux rouges ont des teintes violettes ou bordeaux.

LES COIFFURES DES FEMMES

Le charme féminin est une chose indéfinissable et séduisante que toutes les femmes possèdent, mais qu'elles ne savent pas toujours mettre en relief et exalter. Vouloir être charmante, c'est déjà l'être. Cela vient du sourire que l'on offre avec aisance et douceur, des regards qui se posent sur les autres avec une fraternelle indulgence et de toutes les manières étudiées avec un art dépouillé d'afféterie.

Et puis, il y a aussi la façon de se vêtir et de se parer, cela compte pour beaucoup dans la

Suite à la page 6

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mouselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cottonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
SAINT-HYACINTHE



\$350
26 onces
\$180
FLASK de 13 onces

JULES ROBIN
BRANDY COGNAC
★★

Pour vos Cartes

de
Moël et du Jour de l'An
imprimées à votre nom

Téléphonez à 143 et notre représentant se rendra chez vous pour vous soumettre nos chantillons et nos prix.
Choix unique par la beauté et la nouveauté des dessins, dimensions et couleurs.
Commandez de suite, pour être certain d'avoir le modèle que vous voulez.

Imprimerie Yamaska Lée

173 Blvd Girouard, St-Hyacinthe

TELEPHONE 143

Feuilleton du "Clairon"

COEUR DE FORCAT

Par MAURICE BOUE et EDOUARD AUJAY

No. 21

Suite

—A l'école, dit le garçonnet, ils m'appelaient le fils du forçat !

—Maintenant, ça va mieux... nous sommes pauvres... bien pauvres, mes petits... Mais, dans quelques mois, Pierre travaillera... Hélène aussi, un peu plus tard...

—Oui, maman, je ferai de la couture avec toi.

—Non, ma chérie. Tu iras dans un bureau... Tu gagneras bien plus. Moi, il faut que je reste à la maison pour veiller à tout... Alors, je vais me remettre à l'ouvrage, car la fin de la semaine approche et je n'ai guère d'avance, cette fois-ci.

A cet instant, la sonnette retentit.

—Ah ! c'est monsieur Beauvais, sans doute, dit Pierre. Faut-il lui ouvrir ?

—Mais, bien sûr, mon enfant. Va vite.

Yvonne, à la réflexion de son fils, avait hoché la tête pensivement, car elle ne s'expliquait pas cette antipathie de l'enfant envers cet ami, le seul ami qui leur fût resté fidèle.

René Beauvais entra.

—Bonsoir, Pierrot... Bonsoir Hélène... Bonsoir chère madame ! Encore au travail !

—Ne le faut-il pas ?
—Eh si. Eh si. Je le sais bien. Il le faut, mais vous y perdez la santé... Je ne vous dérange pas ?

—Asséchez-vous un instant... Nous dérangez ? Vous, le seul... —Ne parlons pas de cela, chère madame. Pourquoi donc fuirais-je votre société, dites-le moi ? Si même votre mari était vraiment coupable, si même il...

—Oui, mais mon père est innocent !

La réplique était venue sèche, coupante, du fond de la pièce où Pierre était occupé à ranger ses livres de classe dans une petite armoire, et, ensemble, Yvonne Lefranc et René Beauvais se tournèrent vers l'enfant.

—Pierre, mon chéri, dit Yvonne... monsieur Beauvais ne doute pas de l'innocence de ton papa... Et puis, mon petit, je t'ai souvent demandé de ne parler que lorsqu'on t'interroge...

—Laissez donc, chère amie, dit à son tour René Beauvais. C'est très bien, au contraire, ce qu'il fait ce gosse ! S'il devait m'arriver la même aventure qu'à votre mari, je voudrais que mon Marcel prit ma défense de façon aussi énergique... Viens m'embrasser, Pierre, viens...

L'enfant s'approcha sans enthousiasme.

—J'ai d'ailleurs apporté quelque chose pour toi... dit le visiteur.

Il sortit de sa poche un paquet plat soigneusement enveloppé.

—Tu ne devines pas ?... Eh bien, regarde...

Pierre ouvrit le paquet. C'était une boîte de magnifiques compas.

—Je t'ai entendu dire, l'autre jour, que les tiens ne marchaient plus guère... Alors, en voici... Avec cela, tu vas nous faire des plans mirifiques et tu es sûr d'avoir le premier prix aux compositions, n'est-ce pas ?... Est-tu content ?

—Oui, monsieur Beauvais... je suis très content et je vous remercie. Mais...

—Une autre fois, ne dites plus que mon père pourrait n'être pas innocent !

Et, laissant, là sa mère, sa sœur et leur visiteur, Pierre Lefranc courut se cacher en pleurant dans la pièce voisine.

Yvonne Lefranc sourit et se remit à l'ouvrage. René Beauvais, plus impressionné qu'il ne le voulait paraître, songeait à l'étrange attitude de Pierre à son égard et, lorsque les deux enfants furent couchés, il s'en vint à Yvonne.

—Qu'a donc votre fils, Yvonne, à me traiter ainsi en ennemi ?

—En ennemi ? René ? Vous exagérez ! Mon petit Pierre est trop précoce, voilà tout... Le malheur l'a mûri trop tôt et sa sensibilité sans contrôle s'alarme...

Maintenant qu'ils étaient seuls, les deux interlocuteurs donnaient un tour plus intime à

leur conversation.

—Il s'alarme ! Il s'alarme ! De quoi, je vous le demande ?

—Il aime son père ! Allez-vous l'en blâmer ?

—Ah ! Yvonne ! Quelle fatalité a donc voulu que celui qui devait être votre mari passât à Saint-James, jadis.

—Je ne le regrette pas !

—Je sais ! Vous êtes un modèle de toutes les vertus, Yvonne, et c'est bien, précisément, ce qui rend mes regrets plus cuisants... Souvenez-vous...

—A quoi bon !

—Mais si, c'est ma seule joie, maintenant. Je vous aimais, moi aussi. Souvenez-vous de nos longues causeries, sous la tonnelle du jardin de votre père... Le dimanche, après la messe... j'étais fier de vous tendre l'eau bénite !

Ah ! pourquoi n'ai-je pas insisté davantage, auprès de votre mère ? J'aurais renoncé à la mer pour vous... Vous m'auriez peut-être aimé, moi aussi ! Je vous aurais fait la vie si douce, si belle...

—Jacques a fait ce qu'il a pu !

—Et vous êtes, aujourd'hui, dans la misère.

—La fatalité, René !

—Oui... toujours la fatalité... Vous êtes partie et je ne vous ai revue — ayant perdu toute trace de vous — que dans l'escalier de cette maison, après votre malheur... Et moi, déjà, je ne suis plus tout jeune... Depuis la mort de ma femme, je traîne une existence misérable...

—Vous avez votre enfant...

—Qui s'en ira, lui aussi, comme les autres.

C'était, en quelques phrases, le

roman de ces deux existences. René Beauvais était du même pays que celle qui devait devenir Yvonne Lefranc. Le hasard les avait séparés presque au moment où il aurait pu les unir. Et ils s'étaient retrouvés tous les deux, quinze ans plus tard, également éprouvés par le sort.

Yvonne Lefranc continuait à tirer l'aiguille, pressée de gagner le pain de ses enfants. Un silence, lourd d'angoisse, régna dans la pièce et, seul, s'entendait le souffle régulier des deux gosses qui dormaient d'un sommeil juvénile et pur.

René Beauvais rompit le premier le calme apparent qui régnait entre ces deux êtres.

—Yvonne...

—Mon ami ?...

—Pardonnez-moi mais le moment est venu. Il faut que je vous parle...

—Ciel ! railla l'épouse du forçat, quel air mystérieux ! Quelle grave révélation avez-vous donc à me faire ?

—Vous riez, Yvonne, et, pourtant, c'est grave, en effet, je vous l'assure...

Comme Yvonne Lefranc esquivait un geste d'ignorance et, peut-être, d'insouciance, il demanda :

—Ne m'avez-vous pas deviné ?

—Ma foi, non, René.

Il soupira, se recueillit un instant encore, comme pour prendre courage, puis lança, tout d'une traite :

Je vous ai dit, tout à l'heure, que je vous ai aimée, jadis. Mais vous ne pouvez plus ignorer, Y-

vonne, que je vous aime encore, et davantage peut-être...

—René, dit simplement la jeune femme, je ne puis vous répondre.

Une heure d'espoir avait jailli pour René Beauvais.

—Mais... rien ne presse... Examinez-vous. Vous savez bien que je suis votre ami, un ami dévoué, sincère...

—Je ne doute pas de la sincérité de vos sentiments, mon ami, mais, ni aujourd'hui, ni demain, ni plus tard, je ne vous répondrai...

—Je ne vous comprends pas, Yvonne !

—Vraiment ? Eh bien, René, sachez que le souvenir de mon malheureux mari est sacré pour moi... Je dis "souvenir" parce que, hélas ! les jours passent sans nous apporter d'espérance. Lui ou moi, peut-être, nous serons morts avant que se lève l'aube de la réhabilitation. Mais, qu'importe ! Je reste l'épouse de Jacques... Voilà, René, pourquoi je ne puis pas vous répondre...

Yvonne avait parlé avec une telle fougue, une telle conviction que René Beauvais resta un moment sans réplique. Puis, il se reprit et usa d'un dernier argument :

—Je comprends, Yvonne, votre fidélité... à un innocent...

Mais...

—Mais ?... demanda Mme Lefranc, soudain dressée.

—Etes-vous bien certaine que votre mari n'était pas coupable ?

Vien, jusqu'à présent, en dehors de ses propres affirmations...

Inutile, René ! Jacques est in-

nocent : j'en ai l'absolue certitude.

C'était été dit d'un ton bref qui fermait la porte à toute discussion. René Beauvais baissa la tête et dit simplement :

—Comme vous l'aimez !...

II

Ce fut quelques jours plus tard que se produisit un incident qui bouleversa Yvonne Lefranc. Un matin que, ses enfants étant partis pour l'école, l'épouse du forçat s'activait à son travail de couture, on sonna.

"Qui peut venir à cette heure ?" se demanda la jeune femme. Jamais on n'attendait de visite, chez les Lefranc, et le moindres coups de sonnette pouvaient être l'annonceur de catastrophes nouvelles.

"On vient pour Jacques, peut-être..." Et elle courut ouvrir.

Une femme était là, élégante et même, d'une élégance un peu tapageuse, dont la présence surprit Yvonne.

—Madame Lefranc ?...

—C'est moi, madame... Entrez je vous prie.

S'effaçant, elle laissa passer la visiteuse, et lui offrit un siège.

—Puis-je connaître l'objet de votre visite, madame ?

—Certainement... Mais lorsque vous saurez ce qui m'emmène, vous comprendrez que je sois un peu... émue...

—Remettez-vous, je vous prie, dit Yvonne que ces étranges préliminaires surprenaient et qui cherchait, en vain, à lire sur le visage de sa visiteuse, la solution de l'énigme.

Enfin, la personne se décida à parler :

—Peut-être me connaissez-vous... de nom, au moins, madame ? Je suis au music-hall, Nini Pompon...

NOTES LOCALES

CHRONIQUE MUNICIPALE

La dernière séance du conseil municipal de St-Hyacinthe pour l'année 1931 a eu lieu mercredi soir sous la présidence du Dr J.L.H. Pagé. Seul l'échevin Eugène Pagan n'avait pu assister à cette séance qui dura à peine un quart d'heure l'ordre du jour ne comportant que des affaires de routine.

Après la lecture des minutes de la dernière séance et l'approbation des comptes le greffier produisit les rapports mensuels du Chef de Police, des Dispensaires Municipaux et de la Cour du Recorder. Ces divers rapports sont déposés aux archives sans remarques spéciales.

Lecture est donnée d'une demande d'emploi de M. J. H. Morin comme collecteur de taxes de la cité. Cette application est déposée au dossier des demandes de cette nature pour références ultérieures.

Sur la proposition de l'échevin St-Germain, secondé par l'échevin Guillet le conseil adopte une résolution pour un emprunt temporaire de soixante-quinze mille dollars à la Banque Canadienne Nationale en anticipation des revenus de 1932.

A la demande d'une délégation de contribuables du quartier Numéro Un le conseil autorise à l'unanimité, sur la proposition de l'échevin L'Archevêque, secondé par l'échevin Barceloux, l'établissement d'une patinoire dans ce quartier et devant être utilisée pour fins de patinage seulement.

La motion de l'échevin St-Germain au sujet du paiement d'un compte de \$427.00 pour la pension de cinq enfants au Patronage St-Vincent de Paul est continuée à une séance ultérieure.

Le secrétaire de la commission scolaire s'adresse au conseil pour savoir si la cité paie-t-elle un certain montant de taxes scolaires qu'elle a laissée prescrire. Il est décidé qu'une délégation du conseil municipal rencontre les autorités de la Commission Scolaire à ce sujet pour en venir à une entente. La ligue de hockey de la Cité de St-Hyacinthe demande l'autorisation du conseil pour la pose de certaines affiches-réclamations sur la clôture de la nouvelle patinoire du Quartier No Trois dont les revenus seront remis à la cité pour la dédommager d'une partie des frais encourus par la construction de cette nouvelle patinoire. Cette autorisation est accordée.

Sur la proposition de l'échevin Picard, secondé par l'échevin Létourneau, le conseil exempt l'Évêché du paiement de la taxe foncière seulement sur la Maison des Oeuvres, rue Girouard. Le greffier est autorisé à écrire aux autorités du Canadien National pour demander la démolition de l'ancienne gare des Comtés Unis.

A NOTRE-DAME DU ROSAIRE

A cause des réparations qu'on est à faire subir à l'Eglise paroissiale, la chorale des hommes, aidée de la Petite Maitrise, a du simplifier considérablement son programme pour la messe de minuit.

Voici donc les détails de ce programme pour cette année.

MESSE DE MINUIT

I — Minuit Chrétiens, A. Adam, Solo par G. Archambault, ténor et choeur.

II — Messe en Sol de Ls Merlier, par la chorale des Hommes.

III — Epître — Exulta filia Sion — St Réquiere, Choral des Hommes.

Solistes de la messe: MM. G. Archambault, G. Langevin, Ls Morier, R. Ménard, Ténors et H. Gaudreau, Basse.

MESSE DE L'AURORA

I — Ça Bergers — Fred Pelletier.

II — Adeste Fideles — Ths. Dubois, Solo par O. Boisvert, Ténor.

III — Dans cette Etable — Fred Pelletier.

IV — Les Anges dans Nos Campagnes — E. Gagnon, les solistes de ces vieux Noël sont des chanteurs de la petite maitrise.

V — Sortie — Orgue — Conrad Letendre, B. M. Organiste.

J. E. Thériault, Maître de Chapelle.

LISEZ LE CLAIRON

FUNERAILLES DE M. ALEX. GAUDETTE

Les funérailles de M. Alexandre Gaudette, décédé ici à l'âge avancé de 81 ans, ont eu lieu en l'église paroissiale du Christ-Roi. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gustave Vigneau, vicaire de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé C. H. Lafontaine, curé, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Paul Desrochers, curé de St-Joseph d'Yamaska, et Gustave Vigneau.

Les porteurs étaient MM. Oscar Brouillette, Jérémie Lussier, Joseph Leblanc, Jean-Baptiste Laplante, Edmond Cardinal et M. Beaudry.

Le deuil était conduit par les fils du défunt MM. Edmond, Henri et Aimé de Montréal, Oscar, de St-Hyacinthe; son gendre, M. Toussaint Gladu de cette ville; ses beaux-frères, Napoléon et Joseph Lussier, de St-Denis sur Richelieu; ses petits fils, Lucien Gladu et Bernard Gaudette, de cette ville, Albert Gladu, de Montréal; ses neveux, Amédée Gaudette et Aimé Lajoie de St-Denis sur Richelieu, Hormidas Gemme, de cette ville, Joseph Lebrun, de Montréal, François Jetté, de St-Hyacinthe, Emile Chevalier et Emile Champigny, de St-Denis sur Richelieu.

Offrandes de messes: MM. et Mmes Edmond Gaudette et Albert Gladu, de Montréal, O. Gaudette, Toussaint Gladu et Lucien Gladu.

Oeuvre du Noviciat. — Familles J. Lemieux, Montréal, Philibert Dussault et J. Bte Lussier, de Montréal, Hormidas Gemme.

Messes privilégiées. — MM. et Mmes Joseph Lebrun, Montréal, Adolphe Laganière, Mlle Anna Lambert.

Bouquets spirituels. — MM. et Mmes Henry Gaudette et F. X. Bernier, Montréal, Emile Chevalier, Aimé Lajoie, Omer Huard, Amédée Gaudette, de St-Denis, Albert Maheu et François Leblanc, Famille Napoléon Goyette, M. Joseph Laporte et ses enfants, de la Présentation.

Témoignages de sympathie. — MM. et Mmes Oscar Brouillette, Dorée Brouillette, J. E. Halley, Gaston Gervais, Willie Alford et Arthur Houle; Famille Willie Dufour; Mlle Berthe Laporte; Famille Raoul Burque et M. Jérémie Lussier.

LA SOIREE DE Mme BOLDUC

Plus de cinq cents personnes se sont rendues au Théâtre Corona lundi soir pour applaudir Mme Ed. Bolduc, artiste montréalaise bien connue, et les quelques artistes qui l'accompagnaient. Cette soirée a remporté un beau succès et les applaudissements maintes fois répétés par l'assistance sont une preuve d'appréciation du programme qui fut interprété. L'on peut dire sans crainte que Mme Bolduc et ceux qui l'accompagnaient sont des artistes de tout premier ordre dans leur genre. Il est à souhaiter qu'ils nous reviennent encore et dans un avenir rapproché.

Voici le programme qui fut rendu:

1. Introduction, Piano, par M. Paul Nantel; 2. Chant par M. Raoul Gagné, "Vieilles c'est souffrir" et "Les Mentheurs"; 3. Mme Ed. Bolduc dans son répertoire; 4. Mme Villeneuve et Mme Ed. Bolduc, accordéon et violon; 5. Paul Nantel dans un répertoire de chansons comiques; 6. Sketches comiques par Mme Ed. Bolduc, M. Raoul Gagné et Paul Nantel; 7. Mme Ed. Bolduc et M. Raoul Gagné, une chanson comique intitulée: "Le Bon Vieux Temps"; 8. Veillée de Folklore Canadien où tous les artistes étaient en scène.

MGR DESMARAIS A L'ORATOIRE ST-JOSEPH

Le 14ième anniversaire de la bénédiction de la crypte-glise a été célébré avec beaucoup d'éclat, dimanche dernier, à l'Oratoire St-Joseph de Montréal. De magnifiques cérémonies religieuses se sont déroulées au cours de la journée et le matin une messe pontificale fut officiee par S. E. Mgr J.-L.-A. Desmarais, évêque qui auxiliaire de notre diocèse. Il était assisté du R.P. Benjamin Lecavalier. Les diacre et sous-diacre d'honneur étaient les RR. PP. Armand Grou et Léopold Pauzé. Les RR. PP. Jean de Montigny et Richard Vincelle agissaient comme diacre et sous-diacre d'office.

LE HOCKEY A ST-HYACINTHE

La Ligue de Hockey de la Cité de Saint-Hyacinthe ouvrira sa saison le 20 décembre courant, à 2 heures précises de l'après-midi. La première joute mettra aux prises les clubs Gotham et Maskoutain.

Contrairement aux années passées les parties de la saison 1931-32 seront jouées sur la nouvelle patinoire du Quartier Numéro Trois, située à quelques pas du Manège Militaire, rue Laframboise. Un prix d'admission de 10 cents sera aussi chargé pour les dames et les enfants qui ne préféreront pas se placer dans la section réservée pour eux et l'admission pour les hommes sera de 15 cents. Des billets de saison sont aussi en vente par les gérants des clubs de la Ligue.

Comme les années passées il est à souhaiter que le public amateur de notre sport national se fera un devoir d'encourager la Ligue de Hockey de la Cité de Saint-Hyacinthe au cours de sa prochaine saison.

Tel qu'entendu, le dimanche après-midi, aucun prix d'admission ne sera chargé à l'assistance; l'on fera cependant une collecte volontaire.

Pour l'information des amateurs nous donnons ci-dessous la cédule officielle pour la saison 1931-32:

Décembre 1931

20-Gotham vs Maskoutain

21-St-Hyacinthe A. P. vs Casavant

23-Maskoutain vs St-Hyac. A. P.

27-Casavant vs Gotham

28-Gotham vs St-Hyacinthe A. P.

30-Maskoutain vs Casavant

Janvier 1932

3-St-Hyacinthe A. P. vs Casavant

4-Maskoutain vs Gotham

6-Casavant vs Maskoutain

10-St-Hyac. A. P. vs Maskoutain

11-Gotham vs St-Hyacinthe A. P.

13-Casavant vs Gotham

17-Maskoutain vs Gotham

18-Casavant vs St-Hyacinthe A. P.

20-St-Hyac. A. P. vs Maskoutain

24-Casavant vs St-Hyacinthe A. P.

25-Gotham vs Maskoutain

27-Casavant vs Gotham

31-St-Hyac. A. P. vs Maskoutain

Février 1932

1-Casavant vs Maskoutain

3-St-Hyacinthe A. P. vs Gotham

7-Casavant vs Gotham

8-Maskoutain vs Casavant

10-St-Hyacinthe A. P. vs Gotham

Chaque équipe joue douze parties régulières (4 dimanches, 4 lundis et 4 mercredis)

TRANSACTIONS

Voici les transactions qui ont été enregistrées au bureau des enregistrements du comté de Saint-Hyacinthe au cours des deux dernières semaines:

Vente par le shérif J. L. Cormier à Antonio Lacombe, deux terres sises en la paroisse de St-Charles; 15 novembre, Les héritiers Delorme vendent à François Joyal, une terre sise à St-Jude; 23 novembre, Albina Messier à Ardisas et Hector Perreault, une propriété sise rue Rosalie à Saint-Hyacinthe; 24 novembre, Séminaire de Saint-Hyacinthe à J. B. Audette, un terrain situé en la paroisse de St-Hyacinthe le Confesseur; 25 novembre, Xavier Choinière vend à Arthur Giard, un terrain situé dans la paroisse de St-Hyacinthe le Confesseur; 25 novembre, Vente d'une terre de Joseph Bazinet à Léon Meunier, située dans la paroisse de St-Charles; 10 décembre, Camille Rousseau à Napoléon Barbeau, une propriété à St-Hyacinthe le Confesseur; 10 décembre, D. Chaput à D. Archambault, une terre à St-Denis; 11 décembre, Arthur Lamoureux à Médéric Archambault, un emplacement à St-Jude; 11 décembre, Victor Caouette à G. E. Lanoix, un terrain à la Providence; 12 décembre, Adélard Gaudreau à Elzéar Langlais, un terrain à la Providence; 15 décembre, Ambroise Gaudet à Emile Gaudet, une terre à St-Denis; 15 décembre, Henri Richer et Al à Gergoes St-Amand, une terre à bois située à la Présentation; 16 décembre, Arsène Deslandes, à Wilfrid Gadois, une terre à St-Barnabé.

DES CADEAUX AUX ENFANTS PAUVRES

Tel que nous l'avons déjà annoncé c'est dimanche, le 27 décembre courant qu'on fera le dépouillement de l'Arbre de Noël qui sera érigé dans le parc Dessaulles sous les auspices des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe. L'on distribuera gratuitement des cadeaux, bonbons, etc., à tous les enfants pauvres de la ville dont une carte leur aura été remise soit par le chef de Police ou les organisateurs.

A NOS FRERES DE L'OUEST

A la demande de S. E. Mgr Fabien Zoel Decelles, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, les Chevaliers de Colomb de cette ville se sont chargés de faire une collecte de comestibles et de vêtements dans le diocèse pour venir en aide à nos frères de l'Ouest canadien dans le besoin. L'appel de Monseigneur de Saint-Hyacinthe n'a pas été vain et fut accueilli avec la générosité coutumière non seulement des citoyens du comté de Saint-Hyacinthe mais de tout le diocèse. En l'espace de quelques jours seulement plus de 141 wagons de marchandises, victuailles, fruits, légumes, conserves, etc., étaient destinés à Mgr Villeneuve, évêque de Gravelbourg et nommé cette semaine archevêque de Québec.

Voici le détail de l'expédition du diocèse de St-Hyacinthe: St-Charles, 5 wagons; St-Damase, 10; St-Dominique, 6; Acton Vale, 4; St-Jude, 5; St-Hilaire, 5; Marieville, 4; St-Mathias, 2; Richelieu, 2; St-Jean-Baptiste, 2; St-Angèle, 2; St-Liboire, 5; Rougemont, 6; St-Denis-4; St-Marc, 5; St-Césaire, 5; Iberville, 5; Roxton-Falls, 2; St-Pie de Bagot, 7; St-Grégoire, 4; St-Barnabé, 6; St-Louis de Bonsecours, 4; Ste-Madeleine, 4; St-Thomas d'Aquin, 5; N.-D. de Stanbridge, 1; St-Nazaire, 2; St-Simon, 2; LaPrésentation, 3; St-Marc, 1; St-Valérien, 2; St-Antoine, 1; Sorel, 1/2; Farnham, 1/3; St-Hyacinthe et campagne, 13; Granby, 3; St-Bernard, 4. Total, 141 wagons.

Produits expédiés: 3,058 poches de patates; 2008 poches de légumes; 490 caisses de conserves formant 1 char complet; 10 barils de pommes; 34 poches de farine à blé; 89 poches de pois; 131 poches de fèves; 10 poches de farine d'avoine; 2 poches de riz; 3 poches de sel; 2 poches de sucre; 2 poches de blé d'inde; 500 livres de miel; 42 secax de saindoux; 1000 livres de lard salé; 3,050 livres de beurre; 600 livres de fromage; 38 caisses et cartons de grocerie et divers, 250 livres de savon.

AU "SACRE-COEUR"

Voici le programme des chants que la Chorale exécutera à Noël:

1. Dans une étable obscure, 4 v. m. (Praetorius).

2. Propre en grégorien excepté:

a) Graduel en faux-bourdon à 4 v. m.;

b) Offertoire "Laetentur" 3 v. e. (Curturan).

3. Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus de la Messe St-Pierre à 4v. m. (Tom-belle);

4. Credo de la Messe St-Jacques à 2 v. m. (Dobici).

5. Adeste fideles à 4 v. m. (Arr. Elsenheimer).

6. Ça bergers à 4 v. m. (Arr. R.-O. Pelletier).

A LA MESSE DE L'AURORA

1. Il est né, à 4 v. m. (Arr. R.-O. Pelletier).

2. O Sainte nuit, Choral anglais à 4 v. m.

3. C'est la Noël, double quatuor à cappella (A. Sala).

4. Réveillez-vous gais pasteurs, à l'unis.

A LA MESSE DU JOUR

1. Dans l'ombre de l'étable, Ch. ang. à 4 v. m.

2. Dans cette étable à 4 v. m. (Arr. R.-O. Pelletier).

3. Chrétiens courons à la Crèche, cantate avec soli et choeurs à 4 v. m. (R. Quignard).

AUX VEPRES

Psaumes en faux-bourdon à 4 v. m. (Perruchot).

Ant. du Magnificat, Hodie, à 3 v. e.

AU SALUT DU T. S. S.

Adeste fideles à 4 v. m.

Ave Maria, 4 v. m. (Aibinger).

Salve Pater (Ch. ang. à 4 v. m.).

Tantum sur l'Adeste, à 3 v. m. (L. Guittard).

LE PERE NOEL A LA GOODYEAR

Le Père Noël arrivera aux portes de notre ville dimanche prochain le 20 décembre courant, vers 3 heures et demie de l'après-midi. Après une parade par les rues Girouard, Saint-Hyacinthe, Cascades, Mondor, Girouard, DuPalais, Viger et Laframboise, il se rendra au Bureau de la Goodyear, dans Bourg-Joli, où il passera la balance de l'après-midi en compagnie des contre-maitres de la manufacture. A sept heures précises il se rendra dans la salle du Club de Récréation Goodyear où il y aura distribution de cadeaux à tous les enfants des membres de ce club.

DECES DE MME EUG. BOURASSA

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Eugène Bourassa, née Ernestine Lemoine, survenu jeudi matin à l'âge de 44 ans. La défunte laisse dans le deuil deux époux, sa mère, Mme Ernest Robert; deux frères, Emile Lemoine, de cette ville, et Ludger Lemoine, de Montréal; une soeur, Mme Armand Choquette, née Antoinette, de Saint-Hyacinthe; une belle-soeur, la R. S. Marie-Bernard, des Soeurs de St-Joseph.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à neuf heures, en l'église Cathédrale.

LA MESSE DE MINUIT

Comme par les années passées la Messe de Minuit sera célébrée avec beaucoup d'éclat dans les différentes églises et communautés de notre ville. Les diverses chorales sont à préparer des programmes de chants religieux appropriés pour cette plus belle fête de l'année. Pour le bénéfice de nos lecteurs nous donnons ci-après le programme qui sera exécuté par la chorale du Christ-Roi sous la direction de M. Armand Caron, M. J. E. Paquin, professeur à l'Ecole Normale de cette ville, touchera l'orgue.

Minuit Chrétien, de A. Adam, avec choeur. Solo par Georges Bérilla, ténor. — Kyrie, solo par L. Cadorette, ténor. — Gloria, soli par J. A. Trinquet, ténor, L. E. Dubé, baryton et L. A. Boivin, basse. — Credo, soli par A. Caron, ténor, J. A. Trinquet, ténor, L. Dubé baryton et L. Caron, basse. — OFFERTOIRE: Adeste Fideles, choeur à 4 voix de O. Cartier, solo par Z. Laroche, ténor. — Sanctus, BENEDICTUS, solo par J. A. Trinquet, ténor. — AGNUS, solo par E. Proulx, basse.

MESSE DE L'AURORA.

1. Jeuséus Bambino, de Y. Yvon, choeur à 4 voix, solo par Robert Bérilla, ténor; 2. Ça Bergers, quatuor double, par O. Cartier, exécuté par J. A. Trinquet et R. Beaugrand, ténors, A. Demers et L. St-Amant, baryton, L. A. Boivin et E. Proulx, basses, J. L. Caron et V. Chaput; 3. NOEL (Montez à Dieu) de Chas. Gounod, choeur à 3 voix, solo par Geo. Bérilla, ténor et J. L. Caron, basse. — Dans cette Etable, choeur à quatre voix, de E. Gagnon, solo par A. Ferland, ténor. — Hodie Christus Natus Est, choeur à voix de S. Rousseau, solo par Robert Bérilla, ténor, J. L. Caron, basse. — Nouvelle Agréable, de F. Gagnon, choeur à 4 voix, solo par L. St-Amant. Le plainchant sera chanté par O. Gagnon.

A la cathédrale la chorale de cette paroisse, dirigée par le professeur Léon Ringuet, exécutera un programme choisi, avec le concours de la Chorale des élèves de l'Académie Girouard. Mlle Marie-Paule Collette touchera l'orgue.

A Notre-Dame du Rosaire la chorale sera dirigée par M. J. E. Thériault et M. Conrad Letendre, organiste, touchera l'orgue.

Nous donnons ailleurs le programme qui a été préparé. A Saint-Joseph d'Yamaska, c'est M. C. A. Rousseau qui dirigera la chorale de cette paroisse et Mlle Fidélia Mathieu touchera l'orgue.

UN LACHE ATTENTAT

Un lâche attentat, plutôt brutal que grave, a été commis samedi soir vers les six heures, sur la rue Ste-Anne, à proximité des cours de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.

Une jeune fille de cette ville se rendait chez ses parents qui demeurent sur la rue Morison, au Bourg-Joli, lorsqu'elle fut lâchement attaquée par un individu qui attendait sans doute son passage. Ce dernier se jeta brutalement sur elle la rouant de coup et lui fermant la bouche pour l'empêcher de crier et attirer l'attention de quelques passants. La jeune fille se défendit du mieux possible et finit par se tirer des mains de son agresseur pour se sauver à la course et entrer à l'Hôtel-Dieu où des religieuses se portèrent à son secours.

La jeune fille fut reconduite chez ses parents en automobile et l'on porta plainte immédiatement au chef de Police Adolphe Bourgeois. Celui-ci fit aussitôt d'actives recherches qui sont cependant restées vaines jusqu'ici.

Le vol ne semble pas être le mobile de cet assaut. Souhaitons que le coupable soit pincé et puni comme il le mérite.

A NOS LECTEURS

Voici les numéros gagnants de la huitième semaine du tirage hebdomadaire organisé pour le bénéfice des lecteurs de notre journal:

SERIE—H—6095 — 6123 — 6153 — 6197 — 6216 — 6256 — 6334 — 6365 — 6410 — 6503 — 6588 — 7134 — 7188 — 7236 — 7452 — 7495 — 7664 — 7715 — 7883 — 7916 — 8054 — 8234 — 8286 — 8308 — 8410.

Ces numéros gagnants sont ceux du coupon de la série H qui a paru dans notre édition de la semaine dernière. Sur présentation, à nos bureaux, du coupon portant un des numéros ci-dessus et le paiement de la taxe de cinq cents au théâtre il vous serait fait remise d'un billet de faveur vous donnant droit d'assister à une des représentations cinématographiques du théâtre Corona pendant la semaine commençant demain 19 décembre et se terminant le samedi soir suivant, 26 déc.

Les bureaux de notre journal sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, l'avant-midi de 9 heures à midi et l'après-midi de 1 1/2 heure à 5 heures. Ils sont situés au numéro 173, boulevard Girouard.

Nous publions ci-dessous le neuvième coupon de notre tirage. Nos lecteurs et lectrices sont priés de le conserver jusqu'à notre édition de vendredi prochain alors que nous donnerons, dans cette même colonne, les numéros gagnants pour le coupon de la série I.

CONSERVEZ CE COUPON

SERIE I Si le numéro qu'il porte est publié dans "LE CLAIRON", vendredi prochain, il vous donnera droit à UN BILLET DE FAVEUR, (non compris la taxe de 5 cents) pour un fauteuil d'orchestre au Théâtre CORONA.

Nom
Adresse

(Coupon valable seulement du 26 déc. au 2 janv. inc.)

LIGUE DE HOCKEY JUNIOR

La ligue de hockey junior de St-Hyacinthe ouvrira sa saison demain soir, samedi 19 décembre, à huit heures, sur la patinoire des Zouaves. Les clubs aux prises pour la circonstance seront le Canadien Junior contre le St-François-Xavier. Le lendemain, dimanche, à 10.30 heures de l'avant-midi, le club Athlétique rencontrera les "Hiboux". La troisième joute aura lieu le mercredi soir, 23 décembre, à 8.15 heures, entre les clubs Canadien Junior et Athlétique.

Le public est invité nombreux à ces diverses rencontres qui promettent d'être intéressantes. Pour l'ouverture de la saison le président de la Ligue, M. Rodolphe Chagnon, mettra la rondelle au jeu.

Voici l'alignement des équipes pour la saison.

CANADIEN JUNIOR

Sarto Pelletier, Jean Tanquay, Paul St-Jean, Rosaire Lamontagne, Roméo Laroche, Léon Richer, Pierre Ménard, Gérard Goudreau, Charles Bastien, Adesdan Bouchard, Emile Cantin.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Marcel Benoit, M. Gagnon, B. Mathieu, C. Dansereau, R. Phaneuf, P. Serré, St-Amant, J. Gladu, Gosselin, Brodeur, Desmarchais.

HIBOUX

W. Houle, A. Houle, E. Millette, E. Davio, R. Charbonneau, C. Martel, R. St-Jean, Robert Rouleau, R. Archambault.

ATHLETIQUES

Raoul Comtois, Ulric Palaray, Roger Guertin, Gérard Chabot, Georges Blanchard, Rolland Flibotte, Paul Pinault, E. Beaugrand, Irené Pouliot, Joe Béllaire, A. Laperle C. Plouffe.

CONFERENCE SUR EDISON

Le docteur Ernest Gendreau, le distingué directeur de l'Institut du Radium à Montréal, est venu à Saint-Hyacinthe où il a prononcé une intéressante et instructive conférence au séminaire de cette ville. Cette conférence, illustrée, a fait connaître le grand inventeur qu'est Edison dans toutes les phases de sa vie. L'orateur a aussi expliqué comment ce grand américain fut un bienfaiteur de l'humanité. Il a insisté sur le phonographe, le cinéma et la lampe électrique et a démontré ce que serait le monde aujourd'hui si tout à coup les inventions d'Edison disparaissaient.

M. le docteur Gendreau a été présenté à l'auditoire par le supérieur de l'Institut et remercié par M. l'abbé Lafontaine, professeur. La plupart des anciens élèves de la ville et les amis du Séminaire s'étaient rendus pour jouir de cet intéressant travail du Dr Gendreau.

REMERCIEMENTS

La famille Gatiem remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de Mme Vve P. P. Gatiem.

DE PASSAGE

M. Euclide Richer, pharmacien de Montréal, était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers en visite chez ses parents, M. et Mme Joseph Richer, de la rue Morison.

Rhumes, Bébés Arrêtés sans droguer

Appliqué extérieurement, Vicks VapoRub soulage sans déranger l'estomac.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Une présentation de drapeaux aux troupes des Éclaireurs de notre ville a eu lieu, vendredi dernier, chez les Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe dans leurs salles, rue DuPalais.

Le programme de cette cérémonie commença par la prière d'ouverture des Éclaireurs et l'exécution du chant de la Fédération. Le Grand Chevalier du Conseil 960 de St-Hyacinthe souhaita ensuite la plus cordiale bienvenue à ces jeunes Scouts et leur présenta les drapeaux qui furent acceptés par M. l'abbé Goulet, de l'Évêché et aumônier diocésain.

La cérémonie s'est terminée par des jeux exécutés par les jeunes Éclaireurs et chant par M. Gaétan Sylvestre. Le R. P. André Renaud, O. P., aumônier de la Troupe St-Dominique et M. l'abbé Quintal, cérémoniaire de l'Évêché, assistaient aussi à cette fête en plus de nombreux membres du conseil 960 des Chevaliers de Colomb.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Sépulture. — Déc. 11: Albina Guyon, 69 ans, épouse de Pierre Gatin.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Naissances. — Déc. 13: Marie-Rose Jeannine, fille de Josephat Wellie Lamoureux et de Simone Dufour. Parr. et marr. Hector et Rose Dufour. — Déc. 13: Marie-Thérèse Jeannine, fille de Alfred Dautais et de Emma Lambert. Parr. et marr.: Honoré Leduc et Isidora Leduc.

Sépulture. — Déc. 12: Alida Frégeau, 72 ans et 9 mois, veuve de John Lemieux.

CHRIST-ROI

Naissances. — Déc. 13: Joseph, Denis, fils de Ephrem Lalancette et de Lauree Dupré. Parr. et marr.: Odilon Hébert et Régina Dolbec. — Déc. 14: Joseph, Jean, Louis, Gaetan, fils de Adelin Blier et de Bernadette Savaria. Parr. et marr. Louis Savaria et Gilbert Blier.

CHEZ LES FRERES DU SACRE-COEUR

Grâce à un ami de la maison les Frères du Sacré-Coeur ont reçu en leur Maison provinciale la visite de la jeune et brillante artiste parisienne, Mlle Renée Nizan. Accompagnée de son père et des Demoiselles Collette, elle se rendait au "Sacre-Coeur" vendredi dernier, pour faire entendre sur les orgues de la chapelle, quelques pièces de son répertoire. Elle fut pendant près d'une heure intéresser son sympathique auditoire, tant par le choix des morceaux que par leur exécution impeccable.

BOUTIQUE DE TAILLEUR

M. Arthur Leblanc, 45 rue St-Antoine, désire informer le public de Saint-Hyacinthe et ses amis qu'il vient d'ouvrir une boutique de tailleur. Il exécutera toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier pour confection, réparations et pressage. M. Leblanc a 38 ans d'expérience dans le métier et l'on peut être assuré de la plus entière satisfaction.

REMERCIEMENTS

Les familles Gaudette et Gladu remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Alexandre Gaudette, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

REMERCIEMENTS

La Garde d'Honneur de St-Hyacinthe remercie bien sincèrement tous ceux qui ont contribué, par leur dévouement ou de toute autre façon que ce soit, au succès de sa dernière partie de cartes.

DE PASSAGE

Mlles Dolorés Witty et Andrée Béliste, de Montréal, sont venues passer la dernière fin de semaine à St-Hyacinthe les invitées de Mlles Bernadette et Henriette Désorcy.

A L'HOTEL DES POSTES

Le jour de Noël sera observé à l'Hôtel des Postes de St-Hyacinthe vendredi prochain le 25 courant. Le public est prié de prendre note qu'à cette occasion il n'y aura pas de distribution par les facteurs et les divers guichets seront fermés la journée entière. La salle d'attente pour le public sera cependant ouverte l'avant-midi de 8 heures à midi.

FUNERAILLES DE Mme Vve DR P. P. GATIN

D'imposantes funérailles ont été faites à Mme Vve Dr P. P. Gatin, née Albina Guyon, décédée à sa résidence à l'âge de 70 ans, en l'église de la Cathédrale. La levée du corps fut faite par M. le chanoine C. A. Beaudry, ancien curé de St-Antoine sur Richelieu. Le service funèbre fut chanté par M. le chanoine Napoléon Desmarais, curé de la cathédrale. Il était assisté comme diacre, de l'abbé Hermann Hébert, et comme sous-diacre de M. l'abbé Léo Lanoue, tous deux vicaires.

Au choeur l'on remarquait: MM. les abbés Paul Desroschers, curé de St-Joseph sur Yamaska; Basile Benoit, aumônier des RR. SS. de la Présentation de Marie, Arthur Vézina, Philippe Auger, Gustave Roy et Elphège Gervais, tous professeurs au séminaire de cette ville; le R. P. Benoit Bourbonnière, prieur du Couvent des Dominicains de St-Hyacinthe.

Les porteurs étaient MM. Arthur Brodeur, William d'Anjou, Emile Marc-Aurèle, Valmore Fournier, Horace Bernard et L. R. Blanchard.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte, le Dr Albert Gatin, de cette ville, et son gendre, M. Alphonse Archambault, de Louiseville. Dans le cortège l'on remarquait une foule nombreuse des citoyens de St-Hyacinthe et de l'étranger.

Offrandes de messes. — Dr J. A. W. Gatin, M. V. Dr J. C. Reid, Ottawa; Les Dames de Charité de St-Hyacinthe; MM. et Mmes Alphonse Archambault, Louiseville; Edmond Renaud, Roméo Bousquet, Arthur Ledoux, Honoré Robert, Arthur Langevin, Montréal; Mme P. A. Lefebvre; Mlles Bertha Gatin, Louise-Marie Noël, Montréal; Graziella Poissonault, Montréal, Antoinette Phaneuf, Anne-Marie Lefebvre, Marie-Rose, Elizabeth et Gerorgette Bousquet; Familles Aimé Langevin, Montréal, Arthur Flibotte; M. l'abbé Paul N. Desroschers, curé de St-Joseph d'Yamaska; R. P. Nap. Paré, S. J., Québec; MM. Ernest Chartier, Paul Tétrault, Valmore Fournier.

Offrandes de fleurs. — Ses enfants, Dr Albert Gatin, Mme Alphonse Archambault et Mlle Auberta Gatin; les familles Hector Chartier et d'Anjou; MM. P. Lambert, P. Reeves, H. Gosselin, A. Brodeur, A. Dupont, E. Dupont, L. R. Blanchard et A. Bousquet.

Bouquets spirituels. — Famille J. A. Marcoux, Upton; Mme H. Samson.

Télégrammes. — R. P. Nap. Paré, S. J., Québec; MM. Eugène Chartier et J. A. M. Charbonneau, de Montréal.

Témoignages de sympathie. — MM. et Mmes Dr J. L. H. Pagé, St-Hyacinthe, Azarie Desroschers, Edmond Guyon, Lionel Lussier, de St-Charles sur Richelieu, Adjour Bourgeois, Edouard Dupont, Jos. Richer, Alphonse Robert, St-Marc sur Richelieu, Alphonse Bourgeois, St-Denis, C. E. Gatin, Sherbrooke, L. Z. Millette, Montréal, Henri Richard, Jean Bergeron, D. N. Dupont, J. B. E. Durocher, Joseph Mathieu, Albany Dupont, Eugène Filibotte, J. B. St-Onge, Ernest Birtz, Eugène Lemonde, L. A. Breton, Auray Brodeur, Ovide Fournier, Joseph Ledoux, les RR. SS. St-Elie, St-Jean du Sacré-Coeur, Marie du Bon Conseil et Marie de la Nativité, des Soeurs St-Joseph de St-Hyacinthe; Supérieure de la Communauté des Soeurs Adorateurs du Précieux Sang; Rvde Mère Générale du Couvent des Soeurs St-Joseph de St-Hyacinthe; MM. les abbés Louis Boissonault, Montréal, Armand Beauregard, Montréal, Armand Guertin, Saint-Denis, C. E. Héty, curé de Phillipsburg, R. P. Nap. Paré, S. J., Québec; les RR. SS. St-Paul, St-Léon, St-Léandre, Ste-Lu-

cie, Agnès des Anges et Marie du Calvaire, des Soeurs de la Présentation de Marie; les RR. SS. Doucet et Victoria, de l'Ouvroir, Bourbonnière, Boivin, Gatin, Mercure et Robertine de l'Hôtel-Dieu; les religieuses novices de l'Hôtel-Dieu; RR. SS. Ste-Jeanne de Lorraine et Thérèse des Anges, de l'Ecole Normale de cette ville; Mlles Jeanne Lussier, St-Charles, Marie-Paule Chartier, Armosa Meunier, C. et M. Rivet, Eugénie Fontaine, Rose Arbour, Alice Casavant, Jeanne Côté, Antoinette Langevin, Montréal, Emma Gouin, Christine Gatin, St-Marc, Berthe Côté, Albina et Blanche Noël, Montréal, Gabrielle Boissonault, Montréal; Mme et Mlles Langevin, St-Charles; Mme Vve Alphonse Gatin et Famille St-Antoine; Mme Georges Paquin, Montréal; Familles Paul Larue, St-Hugues, J. Arbour, Dr A. Bédard, J. L. Guillet, René Desmarais; MM. Armand Duvernay et Philippe Duvernay, de St-Charles, Arsène Gatin, Atchez Dufort et Raymond Noël, de St-Marc, Paul Bellemare, Montréal, Jos.-Louis Cartier, St-Antoine, Félix Dandenault, St-Simon, Léon Desroches, St-Charles, C. C. Pagnuelo, Montréal, Jos. Desroschers, Prof., Montréal, Dr J. C. Reid, Ottawa, J. M. d'Anjou, J. A. d'Anjou, G. St-Jacques, Valmore Fournier, A. Gohier, H. A. Pagnuelo, Téléphore Brodeur, E. E. Larue, Jos. Millette, O. Aumais; Famille Jérémie Lussier; M. et Mme Jacques Turcotte, Mme et Mlle Tétrault; Mesdames, A. Larivière, Victor Chartier, Ulric Jeannotte, etc.

THEATRE CORONA

Samedi 19 décembre. — PARADE OF THE WEST: Dans cette production on voit un homme accomplir sur sa selle, des prouesses incompréhensibles, qui vous donnent la chair de poule. Vous y verrez Ken Maynard monter l'indomptable cheval "Killer". Vous le verrez renverser tous les obstacles pour sauver son petit compagnon, et gagner l'amour d'une femme difficilement abordable. Vous le verrez enfin dans sa plus grande et plus étonnante vue.

Dimanche et Lundi, 20 et 21 décembre. — LES VACANCES DU DIABLE: Voici le scénario de ce film:

Une jeune et jolie manucure, très femme d'affaires, tourne toutes les têtes... sans jamais retourner la sienne! Un jour, elle "emballe" certain jeune homme. Elle l'emballe au point qu'il lui demande sa main sur le champ: Allan est joli garçon. Il est jeune. Et par surcroît, riche comme un nabab: aussi dit-elle "oui" sans se faire prier.

Mais cette union déplacée n'a l'heur de plaire ni au père ni au frère de notre amoureux.

Le diable est au foyer. Haines. Insultes. Querelles. Les choses s'enveniment au point que les deux frères en viennent aux mains, et Allan se fait assommer plus qu'à moitié... Devant la tournure que prennent les événements, notre aventurière accepte de quitter la place moyennant 50,000 dollars, et va retrouver ses anciens amis.

Mais, apprenant que le pauvre Allan, gravement blessé, se trouve au plus mal, elle s'efforce et s'aperçoit avec émoi qu'elle aime, qu'elle aime pour la première fois de sa vie. Elle revient au logis pleine de chagrin et de repentir, rembourse l'argent qu'elle avait exigé, et vainc cette fois, toutes les résistances d'un tendre sourire.

Mardi et Mercredi, 22 et 23 décembre. — HELL'S ANGEL: Ce film mérite tous les qualificatifs que la critique lui a décernés, car pour la première fois dans l'histoire du cinéma un film est offert au public avec l'assurance qu'aucune de ses scènes n'est truquée. Dans "Hell's Angels" lorsque vous voyez un avion dans les airs, il y est vraiment, et au contrôle de sa machine aussi. Pas de toiles de fond, ni d'avions de studio. De plus, tous les incidents d'aviation de ce film sont inspirés de faits qui se déroulent durant la guerre. Il n'y a rien dans le film qui ne soit pas vraisemblable. Par exemple, pour ce qui est de la scène des dirigeables bombardant les villes, l'accident de la descente du poste d'observation et du drame qui s'en suit n'est que la répétition d'un accident qui se produisit en 1915 au-dessus de Calais. Afin de n'être pas bombardés par les canons, les dirigeables montaient au-dessus des nuages; seule, une nacelle toute petite portant un observateur chargé de diriger

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

La Plus Exquise et RÉELLE Saveur Hollandaise

Qualité et saveur importées qui ne viennent que de Hollande — qui ne s'offrent que dans le fameux Gin de Kuyper. N'acceptez pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON
Distillateurs, Maison fondée en 1695
1101, rue St-Jacques — 137

Gin de KUYPER

BOUTEILLE DE 10 ONCES \$1.15

AUSSI VENDU EN BOUTEILLES DE 26 ONCES \$2.70 40 ONCES \$4.00

le lancement des bombes se détachait de l'appareil pour venir à fleurs des nuages, accomplir sa besogne. Les canons ne pouvaient l'atteindre car il était impossible de la distinguer dans la nuit.

Judi et Vendredi, 24 et 25 décembre. — LE REFUGE: Dans un village corse, sauvage et pittoresque, André Saetta aime Vanina. Le mariage est proche lorsque le malheur s'abat sur eux. Le frère d'André est tué à la suite d'une sottise querelle de jeu par l'oncle de Vanina, Pétro. Voici donc la vendetta déclarée entre les 2 familles. Effectivement André atteint Pétro dans le maquis et le tue. On ramène à la vieille la Palma le cadavre de son fils et la vieille à son tour, jure de venger ce mort.

Noël. Du fond de sa retraite André songe à Vanina. Risquant sa vie, il revient au village, fait irruption chez sa fiancée, laquelle le conjure en vain de s'en aller. Palma les surprend ainsi, bondit sur un fusil, va tirer, lorsqu'elle est vaincue par l'émotion. Les gendarmes prévenus de la présence d'André arrivent. Grâce à Palma, André leur échappe, mais quelques instants plus tard, lors de sa fuite éperdue est blessé grièvement et vient expirer dans l'église, pendant l'office de Noël, reniant la vendetta.

SAINT-JUDES

Nous avions l'honneur d'avoir dans la paroisse en visite au Presbytère S. G. Mgr Decelles évêque du diocèse accompagné de son secrétaire M. le chanoine Laroche et de M. le chanoine Desmarais, curé de la cathédrale. M. l'abbé J. B. Nadeau à son sermon le dimanche a fait voir que tout en honorant le curé de sa visite Mgr a en même temps honoré la paroisse et il a félicité les gens qui sur le parcours de Mgr Decelles se sont agenouillés pour recevoir ses bénédictions.

Mgr a félicité les paroissiens de St-Judes de conserver leur temple et ses dépendances dans un si bel état de propreté et ajouta-t-il. "On penserait se trouver dans une chapelle de communauté que dans une église ordinaire." Nous remercions Mgr de ses compliments à notre égard et l'invitons à venir encore souvent passer quelques temps parmi nous.

Dimanche dernier, premier dimanche du mois, il y eut communion des hommes et des jeunes gens à 7 heures a. m. Presque la totalité des hommes s'approcha de la table Sainte aux échos des deux et étonnants cantiques de circonstance qu'avait exécutés la chorale de la paroisse. Nos félicitations à MM. E. Grégoire et P. E. L'Heureux pour le dévouement qu'ils n'ont pas ménagé.

Il est question de reconstituer la ligue du Sacré-Coeur à St-Judes abandonnée depuis 25 ans. Nous désirerions que tous les hommes et jeunes gens s'unissent sous la bannière du Sacré-Coeur et ouvrir un champ d'actions qui ne sera pas seulement pour le bien spirituel mais aussi pour le bien matériel de notre paroisse car là où il y a des Congrégations de n'importe quel genre les gens sont unis dans leurs prières et dans leurs entreprises.

Les Enfants de Marie ont été en retraite depuis vendredi pour se préparer à leur réception du jour de l'Immaculée Conception.

M. et Mme Laferrière de Montréal étaient en visite chez M. Jos Hébert ces jours derniers.

M. Ernest Larivière de Sorrel en promenade chez son père M. Jos. Larivière.

Mme Vve Rock St-Jean s'est fracturé un pied mardi alors qu'elle se rendait à Vépres. Mme St-Jean a la vue très éteinte et elle fit un faux pas en bas du trottoir et tomba dans un fossé assez profond. Elle fut secourue dans sa mauvaise position par M. R. Z.

Charbonneau. On dut la transporter chez elle dans une chaise. Elle est sous les soins du Dr Beauregard.

Mardi soir à 7 hrs jour de l'Immaculée Conception eut lieu l'érection canonique de la Congrégation des Enfants de Marie de St-Judes.

L'Eglise était ornée avec art et goût, ouvrage des Enfants de Marie.

Quel spectacle émouvant que de voir 60 jeunes filles de tout âge et de toutes conditions sous le voile immaculé entrant dans la nef en chantant en chœur Ave Maris Stella. Ensuite il y eut le chapelet médité M. le Curé J. B. Nadeau assistait au prône Mme P. E. L'Heureux touchait l'orgue en suite Salut du St-Sacrement. La quête fut faite par Mlles Larivière et Eva Graveline assistées des acolytes G. Dupuis et René Peltier. Nous souhaitons grand succès aux directrices dans leur travail d'édification.

La direction de la Congrégation est comme suit:

Mlles Laura Arseneault Prés. Bernadette Lambert Vice-Prés. Alice Dupuis Sec.-Trés. Anne Peltier Sacristine.

Mlles Alida et Lucienne Dupré viennent de nous quitter pour aller prendre leur position à l'évêché de St-Hyacinthe.

Mardi soir quelques personnes se réunissaient chez Mme Vve Toussaint Angers et on y organisa un petit whist. On remarquait Mme Jos. Lamoureux, Mlles Léa Angers, Flore Emma et Léa Lamoureux, Léo Angers, Léo Phaneuf et J. A. LaPerle. Les héros furent Mlles Léa et M. J. LaPerle qui n'eurent aucune défaite à enregistrer.

Judi soir il y eut à la salle paroissiale une assemblée de l'Union Catholique des Cultivateurs pour ressusciter cette association qui est presque à l'agonie depuis 1928.

Voici le programme de la réunion.

1. Prière par l'aumônier.
2. M. Amédée Lamoureux Président offre sa démission pour être refusée à l'unanimité.
3. Suggestion de l'aumônier sur le crédit agricole.
4. Question de contribution.
5. L'aumônier donne \$10. et le président \$10. pour être versés à la caisse de contributions.
6. Lecture par l'aumônier des dix commandements d'un mauvais membre.
7. Conversation intime.
- Résolu.

1. Vu que l'on a pas en mains les règlements de l'Union Monsieur le secrétaire est chargé d'écrire au bureau chef pour avoir ces règlements.

2. Vu que le Prés. demande sa démission cause que c'est sous son administration que l'Union agonise il est proposé par M. l'aumônier que ce soit être lui qui la ressuscite aussi bien qu'il la laisse agoniser.

3. Vu que c'est la contribution qui intrigue le plus les cultivateurs il est résolu d'exercer des séances pour venir en aide à la dite contribution.

4. Vu enfin que l'on a pas eu de conférencier depuis longtemps il est résolu de s'unir avec les paroisses environnantes pour faire venir M. l'abbé Spénard aumônier diocésain de l'U. C. pour venir donner une conférence à St-Judes.

5. Remarques de l'aumônier et la séance est levée.

Étaient à la table de direction M. l'abbé J. B. Nadeau aumônier, M. Amédée Lamoureux, Président, M. J. N. Roy, Sec.-Trés. MM. L. Lafrenaye et Wilfrid Gaudette directeurs.

M. Henri Archambault était à travailler sur le toit de sa maison lorsque son échelle se rompit et tomba sur le sol à une hauteur de 12 pieds. Heureusement M. Archambault ne s'infligea pas de blessures sérieuses.

M. le Curé Nadeau a fait les 16 et 17 décembre les examens des écoles de la campagne.

M. le Curé Nadeau nous

donna dimanche la lecture d'une lettre de S. G. Mgr Ville-neuve évêque de Gravelbourg Sask. remerciant les citoyens du diocèse pour le généreux don qu'ils ont fait à ses sinistres.

Notre paroisse est presque arrivée au premier rang dans ce concours d'offrandes.

STE-HELENE DE BAGOT

Le mariage de Mlle Jeanne Houle, fille de feu Monsieur et de Mme Elzéar Houle, de cette paroisse, à M. J. H. Fleury, de Granby, sera célébré le 21 courant. Pas de faire-part.

STE-MADELEINE

Il y eut, le 6 décembre, exposition des travaux domestiques à la salle du conseil par le département des ouvrages manuels de la Province de Québec.

Nous avons eu les 6, 7 et 8 décembre une retraite prêchée par un religieux de l'Ordre des Franciscains. En passant au milieu de nous il a fait du bien qui aura son mérite dans le moment présent et plus tard.

Le 5 décembre Mme Antonio Hébert et Mlle Hélène Choquette sont allées en voyage d'affaires à Montréal.

La patinoire de Sainte-Madeleine est commencée sous la direction de Melles Léonie et Bernadette Lagacé et de Mme Françoise Guertin.

ST-BARNABE SUD

On nous apprend que Mme Albert Blouin est dangereusement malade et qu'elle a été transportée à l'hôpital ces jours derniers. Son état est très grave.

Mme Henry Louis Languegrand est aussi à l'hôpital depuis quelques jours à la suite d'une courte maladie.

Nous leur souhaitons le plus prompt rétablissement.

Mme Joseph Phaneuf est allée rendre visite à son frère, de St-Louis de Bonsecours.

LES SOCIETES DE TRUST

Causerie faite au Club Maskoutain, le 28 novembre 1931, par M. René Morin, directeur du Trust Général du Canada.

Suite de notre dernier numéro

(d) elle est toujours accessible;

(e) elle est impartiale et elle n'est pas susceptible de susciter la jalousie qu'un légataire nommé exécuteur testamentaire peut inspirer, souvent inconsciemment, à ses co-légataires exclus de cette charge. Elle n'a pas d'inégalité d'humeur ni de sympathies ou d'antipathies; elle est désintéressée et discrète.

(f) elle se conforme, sans y déroger, aux instructions qu'elle a reçues;

(g) à cause de son volume d'affaires, de ses relations, elle possède des sources de renseignements qui ne sont pas toujours accessibles aux particuliers;

(h) son administration est l'objet d'un contrôle constant par ses officiers, ses vérificateurs, ses administrateurs; elle est soumise à une législation particulière édictée pour la protection du public et elle opère sous la surveillance d'un fonctionnaire du gouvernement.

(i) la fidélité de son personnel est garantie par une sélection spéciale, par des polices d'assurances, par la responsabilité de la compagnie appuyée presque toujours sur un capital considérable;

(j) elle fournit périodiquement des relevés de comptes, ce qu'il est quelquefois gênant de demander à un particulier;

(k) elle ne touche pas de bénéfices indirects, et elle fait profiter ses clients des occasions qu'elle peut avoir de faire pour leur compte des placements particulièrement avantageux; ce que d'ailleurs doit faire tout particulier consciencieux;

(l) son organisation comporte des services de comptables experts et de conseillers juridiques pour l'aviser constamment dans ses opérations;

(m) sa rémunération est basée sur un tarif raisonnable et elle est inférieure à ce qu'il conviendrait d'attribuer à un particulier pour une charge qui généralement ne s'allie pas facilement avec ses occupations habituelles;

(n) le public qui utilise les services d'une société de trust reçoit cette protection addi-

ONDULATION PERMANENTE

"CROQUIGNOLE"
Spécial pour les Fêtes
DU 4 AU 23 DECEMBRE
Prix rég.: \$5.00 - 2 pour \$9.00
" 8.00 - 2 " 13.00
Tout ouvrage garanti
Mme U. SAINTE
Tél. 795 145 Cascades
Saint-Hyacinthe

POURQUOI

En ce qui concerne la réparation des radios, ne pas vous adresser à:
GERMAIN LAPOINTE
(Diplômé de la N.R.I.)
96 St-Michel, St-Hyacinthe
Tél. 673J.

VENTE PAR LE SHERIF

C. S. No. 1665. District de Saint-Hyacinthe.

F. X. MORRIER, Demandeur; contre JOSEPH PAQUETTE, Défendeur.

Une terre située en la paroisse de Ste-Angele de Monnoir, dans le rang du Vide, de quatre arpents par trente, étant Nos. 113 et 114 du cadastre de cette paroisse, avec bâtisses.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de STE-ANGELE DE MONNOIR, mardi, le CINQ de JANVIER, prochain (1932), à ONZE heures A. M.

Saint-Hyacinthe, 16 Décembre 1931.

JOS. L. CORMIER, Sherif.

SHERIFF'S SALE

S. C. No. 1665. District of St. Hyacinthe.

F. X. MORRIER, Plaintiff; against JOSEPH PAQUETTE, Defendant; A land situate in the parish of St. Angele de Monnoir, on the range "Le Vide", containing 4 by 30 arpents, being Nos. 113 and 114 on the official cadastre of said parish, with buildings. To be sold at the parochial church door of ST. ANGELE DE MONNOIR, tuesday, on the 5th of JANUARY next, (1932), at 11 o'clock in the forenoon.

St. Hyacinthe, December 16th, 1931.

JOS. L. CORMIER, Sherif.

Re C. S. No. 1673. District de Saint-Hyacinthe.

MICHEL BEAUREGARD, Demandeur; contre VICTOR MENARD, Défendeur.

1. Une terre située en la paroisse de Lapréparation, sur le rang Salvaud Sud, de 2 arp. par 30, étant 1/2 du No. 225 du cadastre de cette paroisse, avec bâtisses; 2. Un terrain au même lieu, sur le rang Salvaud Nord, étant p. 101; et un autre terrain étant No. 102 du même cadastre; 3. Un terrain, sis en la même paroisse, sur les Allonges de Salvaud, composé des lots Nos. 519-521-p.522-p.523-524-p.525 et autre partie de 525-526 du même cadastre, ainsi que les droits du défendeur dans une remise sise au village de Lapréparation, sur une propriété appartenant à Honoré Millette.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de LAPREPARATION, jeudi, le SEPT de JANVIER prochain (1932), à DIX heures A. M.

Saint-Hyacinthe, 17 Décembre, 1931.

JOS. L. CORMIER, Sherif.

Re S. C. No. 1673. District of St. Hyacinthe.

MICHEL BEAUREGARD, Plaintiff; against VICTOR MENARD, Defendant;

1st. A land situate in the parish of Lapréparation, on the range of South Salvaud, containing 2 by 30 arp. being 1/2 of No. 225 on the cadastre of said parish, with buildings; 2. A piece of ground situate in the same parish, on the range of North Salvaud, being p. 101; and another piece of ground being No. 102 on the same cadastre; 3. A piece of ground situate in the same parish, on "Les Allonges de Salvaud", composed of lots Nos. 519-521-p.522-p.523-524-p.525 and other part of 525-526 on the same cadastre, also the rights of the defendant in a shed situate in the village of Lapréparation, on the property belonging to Honoré Millette.

To be sold at the parochial church door of LAPREPARATION, Thursday, on the 7th of JANUARY next (1932), at TEN o'clock in the forenoon.

St. Hyacinthe, December 17th 1931.

JOS. L. CORMIER, Sher

COLONNES AGRICOLES

LES VOLAILLES

Un simple rhume chez les volailles est une inflammation des membranes muqueuses de la tête et de la gorge, probablement causée par un changement subit de température. C'est ainsi que les brusques changements de température en automne causent une irritation des membranes des voies respiratoires supérieures et produisent un catarrhe. Dans un catarrhe aigu ces parties deviennent engorgées de sang, la sécrétion des membranes devient plus claire et s'accroît. Si la cause d'excitation n'est pas trop prolongée, l'engorgement disparaît, la sécrétion redevient normale et l'oiseau se remet. Dans bien des cas, malheureusement, l'irritation est plus prolongée, la sécrétion s'accumule, bouchant les voies nasales par lesquelles elle passait auparavant et abîmant les membranes au point de permettre l'entrée de microbes producteurs de maladies.

Ce n'est que lorsque ces derniers se développent que l'on peut dire que la roupie est présente, mais dans tous les cas la roupie aiguë suit toujours un rhume ordinaire; très souvent cependant les premières phases de la maladie se développent si rapidement que l'on ne s'en aperçoit pas.

Les symptômes d'un rhume ne sont pas très frappants; il faut les surveiller car ils peuvent être les avant-coureurs d'une attaque de roupie. Lorsque le rhume est dû à une cause que l'on peut supprimer, la suppression de cette cause prévient l'attaque probable de la roupie.

Symptômes. — Le rhume ordinaire n'abîme que peu les tissus et les symptômes sont peu caractéristiques. Le premier symptôme visible est peut-être un rassemblement de parcelles de poussière, autour des narines, retenues là par l'état humide de ces parties. Plus

tard un oeil ou les deux peuvent devenir aqueux, parce que les canaux lacrymaux se ferment partiellement lorsqu'ils ne peuvent évacuer toute la sécrétion. Il n'y a peut-être pas de symptômes de désordre organique, à cette phase, les oiseaux se nourrissent et paraissent très normaux. Généralement, cependant, un ou plusieurs oiseaux tendent à se séparer des autres; on les trouve sur les perchoirs ou accroupis dans un coin de la chambre. La toux, le rhume, les ralelements de la gorge, la tête branlante sont d'autres symptômes plus ou moins présents, et qui dépendent des parties affectées.

Les rhumes ne sont pas contagieux, ou du moins leur contagiosité n'est pas prouvée, mais il n'en est pas de même de la roupie. Pour qu'un oiseau soit infecté de cette maladie il faut qu'un germe ait pénétré dans ses tissus. Ce sont ces faits qui forment la base des moyens à prendre pour combattre ces maladies.

Comment prévenir et combattre la roupie. — En premier lieu, recherchez les causes des rhumes, l'avant-coureur de la roupie, et supprimez-les. De toutes ces causes, la plus grave peut-être est la mauvaise hygiène, et c'est celle qui passe le plus souvent inaperçue. Les courants d'air font plus pour précipiter cette maladie que toutes les autres causes et il faut les supprimer tout d'abord. Même dans le poulailler moderne il y a bien des choses qui laissent à désirer sous ce rapport. Parce que l'on a fidèlement suivi un plan dans la construction d'un poulailler, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de courants d'air, spécialement sur la tête des oiseaux, au moment du coucher. Il y a sans doute d'autres facteurs responsables, mais la suppression des courants d'air prévient bien des cas de rhume et de roupie si fréquents à cette époque de l'année.

C. H. Weaver,

LES VACHES LAITIÈRES

L'hivernage dans des refuges d'une épaisseur de planches et à devant ouvert

Les grosses granges et les gros bâtiments donnent au cultivateur l'idée qu'il occupe dans le monde une position tout aussi importante que tout autre membre de la société. Cela ne fait aucun doute. Mais il n'y a pas de doute non plus que ces structures imposantes coûtent très cher en intérêt, en assurance et en dépréciation. Elles font certainement monter le coût du logement pour chaque occupant des bâtiments.

En ces seize dernières années nous avons hiverné, à la station de Cap Rouge, 10 taureaux et plus de 100 génisses dans des refuges ou hangars construits d'une seule épaisseur de planches et dont le devant était ouvert, et de tous ces animaux, il n'y en a que quelques-uns, très peu qui ont dû être rentrés dans l'étable, et encore à cause de circonstances exceptionnelles, par exemple un accident. Il y avait parmi ces animaux hivernés dehors des vaches laitières qui sont devenues championnes de leur race dans les catégories de 2, 3, 4 ans et adultes, et nous sommes convaincus que l'exercice et l'air pur leur ont donné la vitalité et la robustesse nécessaires pour faire ces productions. Le troupeau est accrédité depuis 1922 et il a passé sans une seule réaction quatre épreuves consécutives pour l'avortement épizootique, ce qui montre que l'on devrait s'attacher autant à prévenir les maladies au moyen de l'air pur qu'à essayer de les guérir lorsqu'elles se sont déclarées.

Entendons-nous bien. Aucune vache en lactation ni aucun veau faible ne devrait être hiverné de cette façon. On ferait mieux de garder à l'étable les vaches qui n'ont pas encore six mois au commencement de novembre. Tous les animaux qui doivent ainsi être hivernés dehors devraient y être mis avant septembre, pour qu'ils s'habituent au froid. Il ne faut pas non plus hiverner dehors des vaches affaiblies et qui ont été tourmentées par les mouches durant l'été. Enfin tous ces refuges ou hangars devraient faire face au sud et n'avoir aucune fente donnant passage à des courants d'air.

G. A. Langelier, Rég.
Station expérimentale fédérale,
Cap Rouge, Qué.

UN FONDS POUR LES VACANCES

D'après la Feathered World de Londres, Angleterre, la Société nationale des volailles d'utilité d'Angleterre, a établi ce que l'on appelle un "fonds de vacances".

L'objet de ce fonds est d'encourager les membres à économiser l'argent nécessaire pour assister au cinquième Congrès mondial d'aviculture qui doit avoir lieu à Rome dans deux ans.

On demande à chaque membre de déposer dans l'Association au moins un livre sterling par mois, et l'on compte que cette somme, avec l'intérêt accumulé, suffira pour payer les frais de voyage au Congrès, qui sera tenu en septembre en 1933.

Le montant accumulé, qui atteindra 23 ou 24 livres sterling suffira pour une personne en Angleterre, mais il faudrait beaucoup plus pour un délégué canadien; quoiqu'il en soit, cette initiative pourrait également être adoptée ici.

BESTIAUX ECOSSAIS

La levée de l'embargo sur ces animaux

L'embargo dont l'importation des bestiaux venant du Royaume-Uni était frappée depuis juin dernier a été modifiée de façon à permettre le transport de bêtes à cornes, de bœufs et d'autres ruminants, et de pores venant d'Ecosse à partir du 16 novembre.

Il n'y a pas eu depuis longtemps de cas de fièvre aphteuse en Ecosse, et c'est pourquoi les vétérinaires canadiens ont recommandé un adoucissement à cette restriction.

Il est maintenant possible d'importer des bestiaux de l'Ecosse en se procurant d'un permis, à condition que ces bestiaux soient embarqués dans un port écossais et sur un bateau qui ne touche à aucun port anglais.

CONFIEZ-NOUS Vos Commandes d'Impressions

NOUS avons un atelier qui est en mesure de vous fournir un service de première classe. Nos prix sont aussi très modérés.

A l'approche de la nouvelle année, faites une revue de ce que vous avez besoin en fait d'impressions de tous genres.

Messieurs les Marchands!

C'est le temps d'annoncer ce que vous pouvez offrir en fait de cadeaux pour les fêtes.

Notre journal étant lu dans pratiquement tous les foyers de la ville et la région une bonne publicité dans ses colonnes sera toute à votre avantage.

COMMENCEZ-LA DÈS LA SEMAINE PROCHAINE.

L'Imprimerie Yamaska

Téléphone : 143
173 Blvd Girouard, Saint-Hyacinthe.

LES JEUNES DU QUEBEC A TORONTO

Plusieurs jeunes agriculteurs de la Province remportent les premiers honneurs à l'Exposition Royale d'Hiver.

Chaque année, le ministère de l'Agriculture se préoccupe d'envoyer à l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto des jeunes agriculteurs qui se sont déjà distingués dans des concours locaux et qui sont aptes à se mesurer avec avantage contre les champions des autres provinces dans plusieurs concours d'appréciation du bétail, d'alimentation d'animaux destinés au marché, de production, etc. etc.

Ce voyage, en plus d'être une récompense de leur bon travail, est aussi un puissant stimulant pour les jeunes en même temps qu'un excellent moyen de propagande pour la province de Québec.

Les années passées, nos jeunes firent excellente figure dans les divers concours interprovinciaux, mais jamais, croyons-nous, ils n'ont brillé autant que cet automne. Le rapport officiel de l'Exposition Royale qui s'est terminée ces jours derniers n'est pas encore publié, mais des messages successifs ont apporté à l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, ou à M. J.-Antonio Grenier, son dévoué sous-ministre, l'annonce des succès des nôtres.

L'un des concours les plus contestés, à l'Exposition Royale, est celui de l'appréciation du bétail. Celui de cet automne mettait en présence les équipes de neuf provinces. Les deux représentants de la province de Québec, M. François Champagne, fils de M. Joseph Champagne, de St-Georges de Beauce, et M. Louis-Nazaire Roy, fils de M. Georges Roy, également de St-Georges, qui font partie d'un club de jeunes éleveurs fondé dans leur localité en 1929 seulement, battirent leurs rivaux par une bonne marge. Sur un total possible de 1,200 points, les deux jeunes Beaucerons ont remporté 921 points. Leurs rivaux les plus dangereux, ceux de l'Ontario, n'obtinrent que 897, et ceux de la Nouvelle-Ecosse, qui se classèrent au troisième rang, ne conservèrent que 790 points.

Le jeune Roy n'en est pas à ses premiers succès. En 1930, il gagna une bourse de la maison Eaton, de Montréal, et il faisait un stage d'études de cinq mois au Collège MacDonald. Quant au jeune Champagne, frère de M. Florian Champagne, assistant-directeur des Agronomes de la province de Québec, il a eu l'honneur insigne de remporter, dans l'appréciation du bétail, le plus grand nombre de points de tous les concurrents pris individuellement. Ces deux futurs agriculteurs modèles avaient été entraînés pour ce concours par M. Camille Bouchard, propagandiste des Cercles de Jeunes Eleveurs, qui sont sous la direction de M. Stéphane Boily, de Sherbrooke, et par M. Armand Joubert, agronome du comté de Beauce.

Un autre concours interprovincial non moins serré fut celui des jeunes producteurs de pommes de terre appelés à juger une série considérable d'exhibits de tubercules. L'équipe de St-Boniface, comté de St-Maurice, composée des jeunes Louis-Georges Bournival et Lorenzo Giguère, s'assura la deuxième place.

Enfin, dans le concours des exhibits de pommes de terre par les cercles de jeunes agriculteurs de toutes les provinces, six prix étaient mérités par nos jeunes horticulteurs, comme suit : —

1er prix M. Herménégilde Drolet, de St-Raymond, 3ième M. Conrad Prince, de St-Wenceslas, 4ième M. Georges Amyot, de Bon-Conseil, 7ième M. Gustave Prince, de St-Wenceslas, 8ième M. Ls-Georges Bournival, de St-Boniface, 10ième M. Alfred Cantin, de St-Raymond.

Les succès remportés par les jeunes horticulteurs avec leurs exhibits de pommes de terre justifient le travail intense poursuivi depuis quelques années par le Service de l'Horticulture de la Province de Québec pour améliorer cette culture par l'emploi de semences enregistrées, d'engrais chimiques, et l'organisation de cercles de jeunes de plus en plus nombreux et de mieux en mieux entraînés.

CERCLES AGRICOLES

M. A. E. MacLaurin, secrétaire

Le jeune Roy n'en est pas à ses premiers succès. En 1930, il gagna une bourse de la maison Eaton, de Montréal, et il faisait un stage d'études de cinq mois au Collège MacDonald. Quant au jeune Champagne, frère de M. Florian Champagne, assistant-directeur des Agronomes de la province de Québec, il a eu l'honneur insigne de remporter, dans l'appréciation du bétail, le plus grand nombre de points de tous les concurrents pris individuellement. Ces deux futurs agriculteurs modèles avaient été entraînés pour ce concours par M. Camille Bouchard, propagandiste des Cercles de Jeunes Eleveurs, qui sont sous la direction de M. Stéphane Boily, de Sherbrooke, et par M. Armand Joubert, agronome du comté de Beauce.

L'ORGE CANADIENNE

Le Royaume-Uni achète ce produit

La division fédérale des semences vient de publier une note, disant qu'il existe actuellement de très bonnes occasions pour développer la vente d'orge canadienne, pour la fabrication du malt au Royaume-Uni.

Au commencement de l'année on a expédié à M. W. C. Noxon, qui est agent général pour l'Ontario à Londres, un échantillon de 50 livres d'orge de l'Ontario, typique de la variété que l'on peut fournir en quantité pour le maltage. Cet échantillon a suscité tant d'intérêt que l'on a reçu des commandes pour deux wagons d'orge, l'un de 2,000 boisseaux pour livraison à Dublin, Irlande, et l'autre de 1,500 boisseaux pour livraison à Londres.

Ces deux commandes seront remplies avec de l'orge cultivée dans le district d'Ottawa, dans le comté de Lanark, et l'expédition partira par voie de Montréal à la fin de ce mois.

LES COIFFURES DE FEMMES

Suite de la page 3

séduction.

Il ne faut pas croire que cela ne représente pas un petit travail et quelque souci, mais c'est le devoir de toutes les femmes que de s'y astreindre.

Vous avez pour auxiliaire précieux votre miroir. Il faut le consulter souvent et lui demander la franchise. C'est lui qui vous guidera parmi tant de modèles mis à votre disposition par la mode.

Actuellement, par exemple, l'on change de manière de coiffer les cheveux. Les femmes,

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année \$1.50

Ailleurs au Canada 1.00

5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

GRATIS



Donné gratis avec le THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porce laine:

1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 8 tasses.

Mettez que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA Co. MONTREAL



Clairvoyante. Cartomancienne.

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède de plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomancie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cts en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adressez: Mademoiselle JEANNE Casier Postal 1100 Beauce-Jonction, Qué.

SOUS L'ADMINISTRATION DE POWER CORPORATION OF CANADA

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

UN dividende de un et demi pour cent (1 1/2%) sur les ACTIONS PRIVILEGIÉES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1931. Ce dividende est payable le 15 janvier 1932 aux actionnaires enregistrés le 19 décembre 1931.

Par ordre du conseil d'administration L. C. HASKELL, Secrétaire

Montréal, 27 novembre 1931

TAUX REDUITS

en FIN DE SEMAINE pour tous endroits au Canada

Aller-retour au prix du passage régulier plus un quart.

En vigueur jusqu'à la fin de février 1932.

Billets valables pour l'aller, du vendredi midi au dimanche midi; pour le retour, le départ doit avoir lieu avant minuit, le lundi (heure soire).

Renseignements de tout agent de billet

PACIFIQUE CANADIEN

qui les avaient voutus plus longs, recommencent de les faire couper, et les artistes capillaires sont dans la période d'étude et de transition. Sur-tout, avant de choisir une coiffure nouvelle, voyez bien si celle que vous allez quitter était seyante et si l'n'y a pas moyen de la conserver en partie tout en satisfaisant aux caprices nouveaux. Une coiffure, c'est le cadre du visage et vous pouvez changer l'expression de ce visage en variant l'arrangement de vos cheveux.

Evidemment, les coiffures ornées sont plus féminines. Prêtez-y attention.

Exigez le THREE CASTLES EXTRA SPECIAL LIQUEUR WHISKY

JOIE ET CORDIALITE

Quelque chose de toujours apprécié à l'occasion des Fêtes. Un cadeau de qualité supérieure!

13 ONCES \$1.60

26 ONCES \$3.00

WILLIAM WHITELEY & Co, Leith, Ecosse.

Distribué par Melchers Distilleries Limited

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DECOUVERTE
D'UNE VILLE
ETRUSQUE

Une source aide dans les fouilles archéologiques

Leprignano est une petite ville de la province de Rome, située à quelque 30 kilomètres de la capitale. En marge du mouvement touristique qui amène chaque année à la Ville voisine des milliers de visiteurs, Leprignano, qui ne peut offrir à la curiosité du voyageur, ni ruines vénérables, ni monuments historiques, présentait jusqu'ici pour l'archéologue un intérêt considérable, non point parce qu'il y restait des vestiges des civilisations passées, mais parce qu'on avait des raisons de croire qu'on pourrait trouver aux environs de la ville moderne, enfouis sous une épaisse couche de terre végétale, les restes de l'antique cité étrusque nommée Capena.

L'emplacement de cette cité n'était pas connu avec certitude. Les archéologues étaient cependant d'accord pour le situer sur une colline nommée San Martino, qui s'élève à peu de distance de la ville actuelle.

La "Société Géotechnique italienne" décida de faire des fouilles sur cette colline, et se fit aider dans ces travaux par une voyante italienne, la "signorita" Mataloni, qui était connue dans le pays pour son habileté à découvrir des nappes d'eau et des gisements métallifères. Mais sa spécialité divinatoire, par laquelle elle se distingue des autres supersensitifs qui pratiquent ce métier avec plus ou moins de bonheur, consiste à découvrir de vieilles nécropoles, ou même des tombes isolées, surtout celles où sont cachés des objets de cuivre, d'or ou d'argent.

Elle emploie pour ses découvertes le simple rameau courbe de coudrier qui, obéissant à une force mystérieuse, physique ou métaphysique (la science n'a pas encore pu déterminer la cause de ce phénomène), s'incline violem-

CONCOURS
QUI DEVIENT
POPULAIRE

Des milliers de jeunes canadiens font maintenant partie de la section canadienne du Corps des Artisans des Carrosseries Fisher et on déjà commencé leur ouvrage préliminaire sur leurs carrosses "Napoléon" en miniature qu'ils se proposent d'entrer dans le concours pour les prix qui se chiffrent à la somme de \$75,000.00. Le Canada est divisé en sept districts, et des prix attractifs sont offerts pour chacun de ces districts. Les gagnants de chaque district seront inscrits dans le concours pour les prix internationaux, dont les quatre premiers sont des Bourses pour des cours universitaires de quatre ans chacun. Les jeunes gens n'ont qu'à signer la formule qui leur sera fournie par tout représentant pour les autos de la General Motors pour s'inscrire aux concours.

ment vers le sol, désignant pour ainsi dire le point précis où il faut pratiquer la fouille.

Les travaux d'exploration réalisés à Leprignano, selon les instructions de la "signorita" Mataloni, ont donné des résultats surprenants, parce que les excavations pratiquées aux endroits signalés par la voyante ont amené la découverte de plusieurs tombes étrusques dans lesquelles on a trouvé différentes amphores de cuivre garnies d'or, et des objets d'ornement féminin du même métal.

À la suite de ces succès, la belle voyante vient d'être invitée par le professeur Majuri, directeur des fouilles de Pompéi, à apporter son aide à la commission technique. À sa première visite dans les ruines de la cité historique, la voyante a affirmé aux archéologues que dans une certaine maison de la "Porta Grecolane" se trouvaient de nombreux objets en or enfouis sous l'épaisse couche de cendres solidifiées.

ROUTES ET
REVENUS

On dit que le montant investi par tout le Dominion pour ses routes, couvrant une distance d'environ 390,000 milles, se chiffre à \$900,000,000.00. Cette somme peut nous paraître énorme du premier abord, mais il faut aussi songer au chiffre de revenus que nous rapportent le tourisme. Ces visiteurs ont dépensé au Canada de 1924 à 1930 une somme que l'on estime à \$1,600,000,000.00. Le Trésorier de la province de l'Ontario a déclaré lui-même que les automobilistes étrangers qui visitent cette province payent chaque année un dividende de 100 pour cent sur la somme totale que le gouvernement de l'Ontario a dépensé sur ses routes. Ces faits sont d'ailleurs prouvés par les chiffres officiels qui nous sont donnés par la section canadienne de la "Society of Automotive Engineers". Cette société nous déclare en effet que les revenus rapportés au Canada chaque année par les véhicules moteurs, y compris les montants payés pour les licences et la taxe sur la gasoil, se chiffrent à la somme de \$41,076,405.00 pour l'année 1930. Ce montant représente une augmentation de \$1,745,103.00 ou de 4.3 pour cent sur l'année précédente.

POUR LES FÊTES

Billets d'excursion

À l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le Service des Voyageurs du Pacifique Canadien mettra en vigueur des taux spéciaux d'excursion, entre toutes les stations au Canada, chose qui devrait contribuer considérablement à stimuler le trafic durant cette période de l'année.

Les réductions offertes au public voyageur sont fort appréciables car, dans certains cas, elles représentent un rabais d'environ un tiers du prix régulier pour l'aller et le retour. Ainsi, cette diminution d'un tiers s'appliquera pour la période entière des Fêtes; c'est-à-dire que l'on pourra se procurer des billets à ce taux les mardi, mercredi et jeudi, 22, 23 et 24 décembre, avec retour valable jusqu'au 4 janvier 1932. Cette concession fait suite à celle qui a déjà été offerte pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, séparément, et en vertu de laquelle des billets aller et retour peuvent être obtenus aux taux du plein passage simple plus un quart. L'avantage que comporte ce rabais spécial est bien illustré par le fait que pour un voyage de Montréal à Québec et retour, par exemple, la réduction se chiffrera à plus de trois dollars.

Pour la Noël, les billets seront valables à l'aller, les mercredi, jeudi et vendredi, 23, 24 et 25 décembre et, pour le retour, seront acceptés jusqu'à minuit le lundi, 28 décembre. Pour le Jour de l'An, les billets seront encore valables à l'aller, les mercredi, jeudi et vendredi, 30, 31 décembre et 1er janvier, et au retour jusqu'à minuit, lundi le 4 janvier.

Comme la plupart des établissements de commerce fermeront leurs portes le lendemain de Noël et du Jour de l'An, le congé se prolongera donc dans chaque cas, du jeudi au dimanche soir ou lundi matin. De plus l'offre de ces billets réduits d'excursion décidera probablement un grand nombre de personnes à voyager en cette occasion.

Pour ce qui est des voyageurs de commerce, leurs billets de fin de semaine seront valables à partir de midi, le jeudi précédant Noël ou le Jour de l'An, jusqu'au retour le lundi suivant.

Le Service des Voyageurs du Pacifique Canadien prévoit donc une grande affluence de voyageurs durant les Fêtes et prend les dispositions voulues pour assurer à tous le maximum de confort et d'attention. Un grand nombre de convois circuleront en plusieurs sections, tandis que des voitures supplémentaires seront attachées à tous les trains réguliers.

Les élèves, instituteurs et institutrices de nos maisons d'enseignement, qui désirent passer le temps des Fêtes dans leurs familles, bénéficieront aussi d'une réduction dans le prix de leurs billets, mais devront au préalable se procurer un certificat signé de leur directeur ou de leur principal. Les billets seront valables à partir du jour de fermeture de l'école jusqu'à la rentrée des classes, après les Rois.

Souffrir en Dieu et par Dieu est ici-bas le plus sublime des honneurs.

Au Canada on trouve, au dîner de Noël, de la dinde chez sept familles sur dix.

ASSOCIATIONS
DE PARENTS

Dans une nation où sans se montrer fatalement hostile à la religion, l'Etat est nettement laïque, les catholiques, pour maintenir et leurs droits et l'esprit religieux du pays, ont deux mesures essentielles à réaliser: s'unir pour représenter une force; pénétrer soit à titre individuel, soit en tant que délégués de groupe dans tous les organismes publics.

Cette cohésion et cette pénétration, plusieurs groupements les ont obtenues en France. — la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens; notamment, largement représentée au Comité Supérieur du Travail et dans divers services officiels.

Les parents des écoliers français se sont rendu compte de l'influence qu'ils pourraient avoir sur l'enseignement donné dans le pays s'ils se groupaient et savaient intervenir. Des associations de chefs de famille se sont formées pour veiller à la moralité de l'enseignement et au respect des croyances dans les études des écoles laïques. Une vaste Fédération des Parents d'élèves des collèges et lycées de l'enseignement officiel se préoccupe d'autre part des questions d'instruction et d'éducation, ceci sans caractère confessionnel: le projet de loi soumis, ces temps-ci au Sénat sur la réorganisation du Conseil Supérieur de l'Enseignement public prévoit trois délégués des Parents d'élèves dans la constitution de ce Conseil.

Les parents d'élèves de l'enseignement secondaire libre qui, pratiquement, est en France l'enseignement secondaire catholique, ont compris qu'en se réunissant, ils pourraient réaliser à bref délai une oeuvre "d'organisation, de défense et d'action" en faveur de cet enseignement que 150,000 enfants suivent dans la nation.

L'un des projets de l'Association est de constituer, avec les Amicales des Anciens élèves qui comptent plus de 100,000 membres, avec les directeurs et les professeurs des établissements privés, un Comité national de l'enseignement secondaire libre dont les bases sont déjà posées. L'importance d'un pareil organisme et sa portée dans l'Etat ne tarderont pas à se faire sentir.

Sous ses quatre initiales, A. P. E. L., qui, prononcées en un seul mot, sonnent à l'oreille à la française, comme "l'appel" d'une voix qui veut se faire entendre, l'Association des Parents de l'Enseignement libre réunit dès maintenant 15,700 chefs de familles, groupés en unions dans les différentes régions académiques et représentant environ 40,000 enfants. Or l'A. P. E. L. est une toute jeune fondation. Ses premiers jalons furent jetés à Marseille en 1930, formant dès le début une association déclarée. De Marseille, l'initiative se répandit à Paris, à Toulouse, à Bordeaux, à Montpellier, à Clermont-Ferrand...

L'oeuvre de l'Association grandissante va être, non seulement d'obtenir en faveur de l'enseignement libre des mesures de justice et de représenter les familles catholiques françaises par toutes les interventions nécessaires auprès des pouvoirs publics, mais encore d'étayer l'enseignement secondaire libre, assez dangereusement menacé par certaines réformes scolaires; ainsi celle de la gratuité des classes de la 6e et de la 5e dans les lycées l'Etat — gratuite qui, en permettant aux parents de réaliser une grosse économie, les provoque à confier leurs enfants à l'enseignement officiel.

Le Comité national en formation fera, de l'Enseignement secondaire libre, un corps vivant, solidement encadré et dont l'action marquera bientôt en France.

Jean Mullot.

LA DIPHTÉRIE
EST EVITABLE

La diphtérie est une maladie au sujet de laquelle nous possédons des notions étendues. Nous savons qu'elle est une maladie évitable. Ce qui est difficile à comprendre, c'est que les parents ne s'emparent pas de profiter des avantages qui se présentent pour protéger leurs enfants contre cette maladie meurtrière. Cependant, dans les endroits malheureusement peu nombreux où l'immunisation anti-diphtérique est pratiquée, les autorités sanitaires ont réussi à diminuer énormément la morbidité et la mortalité par la diphtérie.

Ici au Canada, des milliers d'enfants ont été protégés par

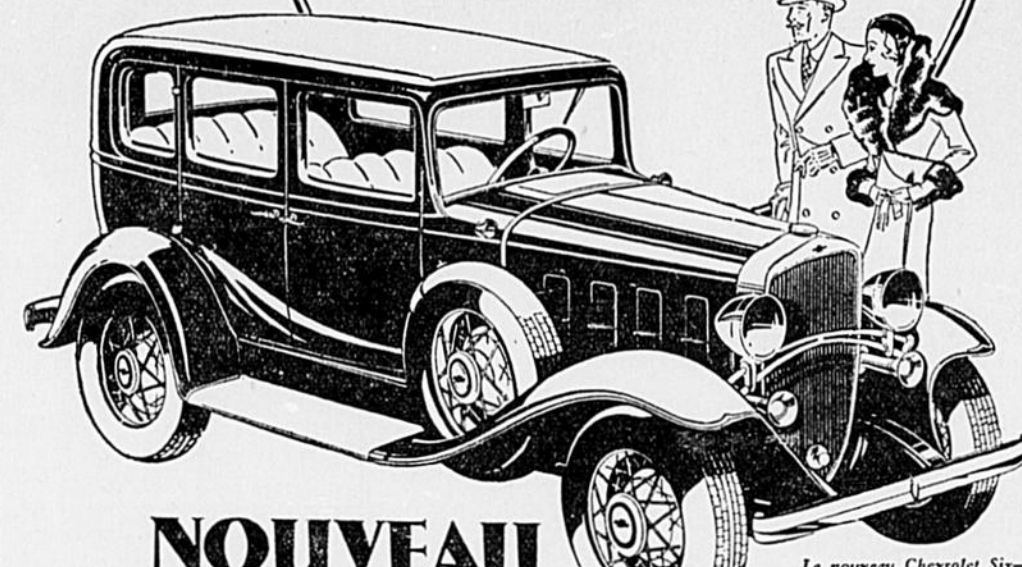
AUJOURD'HUI

tout ce que vous voulez dans un automobile



roulement libre
changement de vitesses
syncro-mesh silencieux
accélération plus rapide
20% plus de puissance

nouvelles Carrosseries Fisher
plus élégantes



NOUVEAU
CHEVROLET SIX pour 1932

LEGARE AUTOMOBILE AGENT
RUE MONDOR SAINT-HYACINTHE

Assurément, vous voulez le
ROULEMENT LIBRE SIMPLIFIÉ

Poussez un bouton comme sur le tablier, et vous êtes "en" roulement libre. Chaque fois que vous enlevez votre pied de l'accélérateur, l'auto roule par le fait de son élan. Et vous pouvez changer de vitesses sans l'usage de la pédale d'embrayage!

Assurément, vous voulez le
SILENCE et la FACILITE

du Changement de Vitesses Syncro-Mesh, que vous soyez "en" roulement libre ou non. Dans la descente d'une côte escarpée, vous pouvez passer rapidement de la grande vitesse à la deuxième, pour bénéficier de tout le freinage du moteur.

Assurément, vous voulez le
STYLE MODERNE et ELEGANT

Les nouvelles Carrosseries Fisher présentent une silhouette ultra-moderne. Les intérieurs sont spacieux, luxueux et pourvus de nombreuses caractéristiques de beaux autos. Un généreux placage au chrome rehausse cette apparence d'auto sur commande.

Assurément, vous voulez
PUISSANCE et SOUPLESE

Le Chevrolet est maintenant un auto de 60 chevaux — une augmentation de 20% — donnant une accélération plus rapide et plus de milles à l'heure. La souplesse inhérente du Chevrolet est accrue par de nouveaux raffinements.

Le nouveau Chevrolet Six — la Grande Valeur Canadienne — peut s'acheter suivant les conditions faciles G.M.A.C. — Une satisfaction durable est assurée par la Police de Service au Propriétaire de la General Motors.

C436F

T'a pas ?

par RACEY



Tas pas déjà été forcé de te mettre sur ton "trente-six" pour aller rencontrer les riches parents de la femme.



-mais heureusement, la semaine suivante, tu vas rendre visite à tes parents à toi, qui te mettent tout de suite à ton aise -

Quelle différence, surtout quand ton frère fait servir quelques verres de cette bonne vieille BLACK HORSE!

dites simplement -
"Bière Black Horse Dawes
s.v.p.!"

les injections d'anatoxine qui provoquent dans l'organisme humain la formation de substances qui donnent l'immunité contre la diphtérie. Le procédé ne comporte par l'ombre d'un danger, et il est très rare que les sujets — surtout les jeunes enfants — en ressentent quelque malaise. Pour cette raison, et aussi parce que la maladie sévit particulièrement chez les jeunes enfants, nous recommandons instamment que tous les enfants de six mois à cinq ans soient protégés contre la diphtérie.

La diphtérie est évitable. Ces quatre mots expriment un fait et une vérité qui devraient être reconnus et compris. Voici une maladie qui devrait devenir rare, mais les statistiques nous font apprendre qu'au cours de l'année 1929, 981

décès sont survenus par la diphtérie, et dix fois ce nombre de cas. Chez ces derniers, si la maladie n'a pas tuée, elle a causé du tort aux corps de ceux qui ont guéri. La diphtérie continue donc de nous menacer et nous causer souffrances tant mentales que physiques, pertes de vies précieuses, diminution de la santé d'un bon nombre de ceux qui guérissent et en plus de toutes ces tristesses, ajoutons les dépenses d'argent assez élevées.

Il ne suffit pas d'applaudir les découvertes scientifiques; elles nous sont données pour que nous puissions en faire usage. L'anatoxine ne sert de rien si elle reste dans sa bouteille; elle ne protège contre la diphtérie que lorsqu'elle est injectée dans l'organisme humain.

Parents qui lisez ces lignes,

nous vous invitons à réfléchir. N'avez-vous pas le devoir de protéger vos enfants contre la diphtérie? Si vous ne le faites pas, ne les exposez-vous pas inutilement au danger qui les menace à toute heure?

Pour questions au sujet de la santé en général, écrivez à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

LES FORTUNES
AMÉRICAINES

A lire les journaux américains, il semble impossible qu'une fortune ne soit pas l'oeuvre de quelques pauvres hères parti des bas-fonds de la misère pour émerger quelque jour dans l'océan de

la gloire. La ritournelle de la presse américaine a de quoi nous tomber sur les nerfs. Rondelet, dans l'"Echo de Paris", s'en amuse.

"On annonce la mort du roi de la chaussure. En Amérique, naturellement. Il s'appellait Richard-Henry Fyfe. Il est mort à 91 ans. On nous dit qu'il avait commencé à travailler à 11 ans, comme petit employé.

Il avait donc fait son chemin, ce qui n'est pas très étonnant, car il devait avoir de bonnes chaussures. Mais, au fait, toutes les fois que meurt un Américain milliardaire et roi de quelque commerce, on nous raconte toujours qu'il a commencé par être groom ou laveur de vaisselle ou cireur de bottes. C'est peut-être obligatoire en Amérique, à moins que ce ne soit des histoires."

LISEZ LE CLAIRO

Il est de bon goût
de donner des
appareils
électriques
économiques

Des cadeaux qui joignent la beauté à l'utilité et qui font épargner sur les dépenses, sont ceux que recherchent les acheteurs de cadeaux de Noël cette année.

Ils doivent donner des appareils électriques, car ils n'auront nulle part, des valeurs plus élevées et plus durables, ni des cadeaux mieux accueillis et plus appropriés.

Un radio, un réfrigérateur, un poêle ou une machine à laver comme cadeau aux familles. Un choix de fers à repasser, de grils à toast, de fers à friser, de coussins chauffants, d'horloges électriques, etc., comme cadeaux individuels à un bas prix.

Cadeaux attrayants

à des prix économiques

FERS A FRISER RADIATEURS
COUSSINS CHAUFFANTS
PERCOLATEURS
NETTOYEURS SPIC SPAN
GRILS A TOAST
HORLOGES ELECTRIQUES
FERS A REPASSER

Southern Canada Power
Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"



SAINT-DENIS

SAINT-PIE

ST-HUGUES

A une assemblée générale des membres de l'U. C. C. de la paroisse de Saint-Denis, tenue au lieu ordinaire de ses réunions, le 22 novembre, étaient présents:

Mgr L.-A. Sénécal, P. D., Aumônier, M. Amédée Jalbert, président, M. Gaudet, vice-président, Amable Girard, Ph. Gaudet, Alb. Lussier, Jos Gaudet et St. Garipey, tous directeurs, ainsi qu'un grand nombre de membres.

Après la récitation de la prière à saint Isidore, le secrétaire a lu le rapport de la dernière assemblée qui fut adopté. M. A. Jalbert, président, fit la lecture du "guide" avec commentaires et donna ensuite un rapport très intéressant des activités du Congrès général à Montréal, lequel fut à la satisfaction de tous.

Il est proposé et résolu à l'unanimité, que demande soit faite au directeur de notre journal "La Terre de Chez Nous", pour qu'une page de nouvelles pour les gens pressés soit rajoutée; ceci intéresserait bon nombre de nos membres.

Nous avons la bonne fortune d'apprendre par notre journal que notre cercle est l'heureux gagnant du septième prix au concours de propagande, soit une égraineuse à blé d'Inde, nous en sommes fiers et reconnaissants.

Après en avoir causé avec nos membres, il fut décidé de vous demander s'il serait possible d'échanger cette machine, soit pour un hacke-légumes ou semoir à légumes, vu que nous ne sommes pas dans une région de semailers de blé d'Inde; s'il n'était pas possible d'en faire l'échange, nous accepterions la valeur en argent.

Nous avons la douleur d'apprendre que notre cercle a perdu un de ses membres dans la personne de M. Art Leblanc décédé subitement le 18 novembre et inhumé le 21 au milieu d'un grand concours de parents, d'amis. Le drapeau de l'U. C. C. était porté par M. Amédée Jalbert, président du cercle.

Il a été proposé que le Secrétaire soit autorisé à payer un grand-messe pour les membres défunts de l'U. C. C. disparus au cours de l'année. (Afb. LARUE sec)

ST-LIBOIRE

Le 10 décembre est décédée Mme Frédéric Gervais née Alma Gauthier à l'âge de 71 ans et 6 mois. Elle laisse dans le deuil son époux M. Frédéric Gervais.

Nos sympathies à la famille. — Le 10 décembre Mme Maurice Meunier est partie pour l'hôpital Saint-Charles à Saint-Hyacinthe à la suite d'une maladie très grave.

— Le 8 décembre à 3 heures de l'après-midi a eu lieu dans notre église paroissiale la réception des Enfants de Marie.

— M. Omer Lemay est revenu dans notre paroisse après avoir passé l'été à Rigaud.

M. Paul-Emile Paquin est parti pour un voyage à Saint-Hyacinthe.

— Mmes Laurette Deslandes et Thérèse Desourdy sont allées en promenade chez M. Victorien Desourdy de St-Vallier.

— M. Antonio Renault est revenu des Etats-Unis dernièrement.

— Mlle Florence Brunelle de Saint-Hyacinthe est venue visiter sa famille à St-Liboire dimanche dernier.

— Mme Aimé Demers de Lisgar était en promenade ces jours derniers chez M. et Mme Théon Godé.

— M. Pierre Dion d'Upton est venu passer quelques jours chez son père.

— M. et Mme Roland Corneiller de Montréal étaient en promenade ces jours derniers chez M. Emile Godé.

— Ces jours derniers M. et Mme Raoul De Grandpré des Etats-Unis étaient en voyage de nocce chez M. Azarie Deslauriers et chez M. Ex. Meunier. Ils ont visité aussi leurs cousins et amis.

Lire "LE CLAIRON" est une bonne habitude !!!

Les funérailles de M. Joseph Brodeur, décédé à l'âge de 73 ans, ont eu lieu en l'église paroissiale le 5 décembre. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Bourgeault, vicaire. Les porteurs étaient MM. Napoléon Bousquet, Moïse et Joseph Bousquet, Honoré Brunel, Alphonse Dufresne et Josephat Benoit. Le deuil était conduit par ses beaux-frères, MM. Alfred et Edmond Bousquet.

Après la récitation de la prière à saint Isidore, le secrétaire a lu le rapport de la dernière assemblée qui fut adopté. M. A. Jalbert, président, fit la lecture du "guide" avec commentaires et donna ensuite un rapport très intéressant des activités du Congrès général à Montréal, lequel fut à la satisfaction de tous.

Il est proposé et résolu à l'unanimité, que demande soit faite au directeur de notre journal "La Terre de Chez Nous", pour qu'une page de nouvelles pour les gens pressés soit rajoutée; ceci intéresserait bon nombre de nos membres.

Nous avons la bonne fortune d'apprendre par notre journal que notre cercle est l'heureux gagnant du septième prix au concours de propagande, soit une égraineuse à blé d'Inde, nous en sommes fiers et reconnaissants.

Après en avoir causé avec nos membres, il fut décidé de vous demander s'il serait possible d'échanger cette machine, soit pour un hacke-légumes ou semoir à légumes, vu que nous ne sommes pas dans une région de semailers de blé d'Inde; s'il n'était pas possible d'en faire l'échange, nous accepterions la valeur en argent.

Nous avons la douleur d'apprendre que notre cercle a perdu un de ses membres dans la personne de M. Art Leblanc décédé subitement le 18 novembre et inhumé le 21 au milieu d'un grand concours de parents, d'amis. Le drapeau de l'U. C. C. était porté par M. Amédée Jalbert, président du cercle.

Il a été proposé que le Secrétaire soit autorisé à payer un grand-messe pour les membres défunts de l'U. C. C. disparus au cours de l'année. (Afb. LARUE sec)

Le 10 décembre est décédée Mme Frédéric Gervais née Alma Gauthier à l'âge de 71 ans et 6 mois. Elle laisse dans le deuil son époux M. Frédéric Gervais.

Nos sympathies à la famille. — Le 10 décembre Mme Maurice Meunier est partie pour l'hôpital Saint-Charles à Saint-Hyacinthe à la suite d'une maladie très grave.

— Le 8 décembre à 3 heures de l'après-midi a eu lieu dans notre église paroissiale la réception des Enfants de Marie.

— M. Omer Lemay est revenu dans notre paroisse après avoir passé l'été à Rigaud.

M. Paul-Emile Paquin est parti pour un voyage à Saint-Hyacinthe.

— Mmes Laurette Deslandes et Thérèse Desourdy sont allées en promenade chez M. Victorien Desourdy de St-Vallier.

— M. Antonio Renault est revenu des Etats-Unis dernièrement.

— Mlle Florence Brunelle de Saint-Hyacinthe est venue visiter sa famille à St-Liboire dimanche dernier.

— Mme Aimé Demers de Lisgar était en promenade ces jours derniers chez M. et Mme Théon Godé.

— M. Pierre Dion d'Upton est venu passer quelques jours chez son père.

— M. et Mme Roland Corneiller de Montréal étaient en promenade ces jours derniers chez M. Emile Godé.

— Ces jours derniers M. et Mme Raoul De Grandpré des Etats-Unis étaient en voyage de nocce chez M. Azarie Deslauriers et chez M. Ex. Meunier. Ils ont visité aussi leurs cousins et amis.

Lire "LE CLAIRON" est une bonne habitude !!!

Le 10 décembre est décédée Mme Frédéric Gervais née Alma Gauthier à l'âge de 71 ans et 6 mois. Elle laisse dans le deuil son époux M. Frédéric Gervais.

Nos sympathies à la famille. — Le 10 décembre Mme Maurice Meunier est partie pour l'hôpital Saint-Charles à Saint-Hyacinthe à la suite d'une maladie très grave.

— Le 8 décembre à 3 heures de l'après-midi a eu lieu dans notre église paroissiale la réception des Enfants de Marie.

— M. Omer Lemay est revenu dans notre paroisse après avoir passé l'été à Rigaud.

La lutte entreprise pour purger nos campagnes des voleurs se continue activement.

Ces jours derniers l'on opérait l'arrestation d'un individu accusé d'avoir commis plusieurs vols de poules dans notre paroisse. Il a été conduit à St-Hyacinthe où il doit comparaître devant le magistrat du District Emile Marin.

— De passage chez son père, M. Paul Raymond, pompier de Montréal.

— Mlle Aurore Cormier, de St-Hyacinthe, de passage chez M. E. Lanoie, son oncle.

— A l'occasion de la fête de la Présentation de Marie plusieurs dames sont venues passer la journée au couvent avec leurs jeunes filles. Parmi celles-ci l'on remarquait: Mme Alfred Sauvé; Mme Désautels et sa fille Claire; Mmes Tremblay; Mme Leclerc, toutes de Montréal.

— M. l'abbé Renaud, missionnaire-colonisateur, était de passage au presbytère.

— Mlle Lessard est revenue au milieu des siens après avoir subi une opération à l'hôpital de St-Hyacinthe.

— Dernièrement chez M. Duhamel, B. Duhamel, Lédice Duhamel de Granby, Joseph Perreault, L. Gaucher, Mmes Marguerite et Bella Gaucher, MM. Raymond Chagnon, Kilda Ouimet, Mlle Alma Ouimet, Henri Ouimet, Wilfrid et Hector Ouimet, Florence Thurber, Mme Modeste Robert, Mlle Zorine Daigle, Madame Josephat Benoit, M. et Mme Hector Ouimet, etc.

Offrandes de Messes. — Madame St-Amand de Déchambault, MM. et Mmes Napoléon Brodeur de Montréal, Stanislas Brodeur de Pointe-aux-Trembles, MM. Joseph Messier de Montréal, O. Brodeur de Lachine.

Télégrammes. — MM. et Mmes Hector Provost de Sorrel, Roméo Daigle de Kingsbury.

Bouquets spirituels. — La famille Honoré Brunelle, Madame F. Chicoine, Monsieur A. Brodeur, M. M. Villeneuve, M. et Mme E. Brouillette.

Sympathies. — Famille Alfred Bousquet, MM. et Mmes Georges Tétrault de St-Hyacinthe, D. Duhamel de Granby, Joseph Bousquet de Montréal, Cyprien Bousquet, Mlle J. Chicoine de Montréal, M. et Mme L. A. Bernier, Famille Stanislas Brodeur de Montréal.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Aglès Bousquet; trois fils de son premier mariage, Armand, Philippe et Zéon Brodeur, 1 fille, Mme Alarie Daigle; une fille de son second mariage, Mlle Marie-Ange. Il laisse aussi deux petits-fils, Arthur et Jean.

— M. et Mme Rodolphe Etienne ont l'honneur d'avoir un petit-fils du nom de Eugène-Paul. Nos félicitations aux grands-parents.

Mlle Théodora Bousquet est de retour parmi nous après avoir passé une vacance à Montréal chez ses frères MM. Josephat et Cyprien Bousquet.

— Le 21 novembre dernier, au couvent de la Présentation de Marie, a eu lieu une séance à l'occasion de la fête de Ste-Cécile. On y fit le tirage d'une nappe brodée, offerte par les anciennes élèves membres de l'Amicale du couvent de St-Pie. L'heureuse gagnante fut Mlle Alfred Gaudet, de Saint-Pie.

— Mercredi, le 25 novembre, il y eut, à la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par les dames Fermières. De nombreux cadeaux furent donnés en prix.

— M. le curé J. A. Bonin est parti ce matin pour l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour subir une grave opération.

— La semaine dernière, une retraite a été prêchée pour les hommes, au couvent des Pères Dominicains, de St-Hyacinthe. Plusieurs citoyens de St-Pie y ont pris part.

— M. et Mme Albert Morin, ainsi que leurs enfants, Jules et Marcelle, de Granby, étaient en visite à Granby la semaine dernière.

— M. Louis L'Heureux étudiant en pharmacie de Montréal est venu en visite chez son père la semaine dernière.

Le 10 décembre est décédée Mme Frédéric Gervais née Alma Gauthier à l'âge de 71 ans et 6 mois. Elle laisse dans le deuil son époux M. Frédéric Gervais.

Nos sympathies à la famille. — Le 10 décembre Mme Maurice Meunier est partie pour l'hôpital Saint-Charles à Saint-Hyacinthe à la suite d'une maladie très grave.

— Le 8 décembre à 3 heures de l'après-midi a eu lieu dans notre église paroissiale la réception des Enfants de Marie.

— M. Omer Lemay est revenu dans notre paroisse après avoir passé l'été à Rigaud.

M. Paul-Emile Paquin est parti pour un voyage à Saint-Hyacinthe.

— Mmes Laurette Deslandes et Thérèse Desourdy sont allées en promenade chez M. Victorien Desourdy de St-Vallier.

— M. Antonio Renault est revenu des Etats-Unis dernièrement.

— Mlle Florence Brunelle de Saint-Hyacinthe est venue visiter sa famille à St-Liboire dimanche dernier.

— Mme Aimé Demers de Lisgar était en promenade ces jours derniers chez M. et Mme Théon Godé.

— M. Pierre Dion d'Upton est venu passer quelques jours chez son père.

— M. et Mme Roland Corneiller de Montréal étaient en promenade ces jours derniers chez M. Emile Godé.

— Ces jours derniers M. et Mme Raoul De Grandpré des Etats-Unis étaient en voyage de nocce chez M. Azarie Deslauriers et chez M. Ex. Meunier. Ils ont visité aussi leurs cousins et amis.

Lire "LE CLAIRON" est une bonne habitude !!!

LE DEFENSEUR DU TRESOR PUBLIC

Suite de la page une

tier Trois. La nouvelle majorité du conseil l'a porté à un poste où il lui est possible de donner la scrupuleuse attention qu'il promettait de mettre à ce que la ville ne paie que ce qu'elle doit en droit strict.

Un jour le directeur du Patronage Saint-Vincent de Paul se présente au conseil pour réclamer le paiement de la pension de cinq enfants venus de l'Hôtel-Dieu et d'ailleurs. Les échevins lui demandent en quoi la ville peut être liée envers le patronage pour la pension de ces enfants le conseil n'ayant jamais autorisé ni directement ni indirectement leur prise en pension aux frais de la ville. Le directeur ne donne aucune réponse satisfaisante sur ce chapitre. On discute ensuite sur la somme que voudrait charger le patronage pour cette pension mais le conseil ne prend absolument aucun engagement ni en comité ni en séance publique.

Au cours de la séance publique qui eut lieu le 18 novembre M. Saint-Germain, le président des Finances, donne avis qu'à la séance suivante il proposera que la somme de \$427.00 soit payée au patronage pour la pension passée des enfants. Quand vint la séance suivante, celle d'il y a deux semaines, monsieur Saint-Germain qui ne pense plus comme il disait penser au cours des élections municipales sur la question de la nécessité pour le conseil de ne payer que les comptes légalement contractés, veut se faire appuyer par le conseil en comité pour faire adopter sa résolution à l'effet de payer la somme de \$427.00 au Patronage pour la pension des enfants. M. St-Germain s'était aussi insurgé contre la tenue des séances en comité avant les séances publiques du conseil mais à l'heure actuelle il fait exactement ce qu'il reprochait aux anciens conseils de faire: les séances publiques commencent aussi tard que commençait les anciennes et le président des Finances prend l'assentiment des échevins au comité général comme cela se faisait auparavant. M. Saint-Germain demande donc qu'il secondera sa motion à la séance publique pour approuver un compte que le conseil n'a jamais autorisé. Personne ne répond: tête de notre nouveau leader. M. Saint-Germain ne peut pas même trouver un secondaire parmi ses propres amis. Et à la séance publique monsieur Saint-Germain est obligé de continuer son avis de motion approuvant un compte dont la dépense n'avait jamais été votée par le conseil.

Nous écrivons ceci pour démontrer que monsieur Saint-Germain n'est pas aussi scrupuleux qu'il l'était anciennement sur la légalité et la garde du trésor public.

Faisons remarquer aussi en passant que si le Patronage qui jouit de faveurs spéciales sous le rapport des taxes et des charges d'eau, faveurs qui lui ont été consenties par l'ancienne administration, veut retirer des pensions de la ville pour les enfants qu'il reçoit dans ses murs il n'a qu'à faire comme les autres hospices qui veulent obtenir des secours des pouvoirs publics, c'est-à-dire à se mettre sous la Loi de l'Assistance publique. La ville dans ce cas contribuera au maintien de cet hospice mais au lieu de payer trois dollars par semaine par enfant elle ne paiera que le tiers de cette somme, l'autre tiers étant payé par le gouvernement provincial, l'établissement subventionné contribuant pour la balance.

Si des avantages spéciaux ont été consentis au patronage par l'ancienne administration c'est parce qu'on avait représenté au conseil du temps que cet hospice n'était pas sous la Loi d'Assistance Publique ce qui épargnait des dépenses à la ville.

Jamais l'ancien conseil n'aurait consenti à payer quinze dollars par semaine pour la pension de cinq enfants en bas âge, surtout si ces enfants, comme dans le cas actuel, avaient été pris en pension sans que le conseil fut consulté, alors que la loi de l'Assistance Publique n'oblige les conseils à ne payer que \$1.05 par semaine par enfant; le conseil actuel est dans les mêmes dispositions et il a bien fait de laisser tomber au panier la résolution de Monsieur Saint-Germain qui était anciennement si scrupuleux au sujet du paiement des comptes.

Notons en passant qu'il y aurait un très grand nombre de familles de cinq personnes qui seraient très heureuses en ce moment d'avoir quinze dollars par semaine d'assuré pour leur subsistance, somme que monsieur Saint-Germain voulait faire payer par la ville pour la pension de cinq enfants en bas âge. Si le précédent dangereux que voulait créer M. St-Germain eût été adopté comment en aurait-il coûté par la suite à la cité pour les enfants et les personnes âgées de la ville qui sont dans nos hospices?

Il est consolant d'avoir un cerveau assez actif pour tirer profit des faiblesses du cœur.

Pourquoi nous soucier de l'opinion? Nous savons qu'elle nous sera défavorable.

Il est assez facile de savoir qui a gagné une guerre, mais beaucoup moins facile de savoir ce que le vainqueur y a gagné.



RADIOS VICTOR

le choix Sérieux des Vrais Connaisseurs

RADIOS MARCONI

Le plus grand nom en Radiophonie,
Efficacité constante 12 mois par année.

Seul agent autorisé à Saint-Hyacinthe,
pour les radios VICTOR et MARCONI.

Service de 100% - 365 jours par année,
conditions de paiement au choix de l'acheteur.

Paul-Emile Gaucher,
219 Cascades, Tel. 36, St-Hyacinthe

LA CHARITE PRIVEE A LA RESCOUSSE

Suite de la page 1

se dévouent au soulagement des souffrances humaines. Ses paroles ne manquent pas d'un accent pathétique qui remue l'âme: "Jamais, dit-il, on n'a eu autant besoin qu'en ce moment de la magnifique charité du peuple canadien. J'ai confiance que la générosité et l'esprit humanitaire manifestés dans le passé s'exprimeront encore en cette occasion. Je demande à tous les hommes, femmes et enfants du Canada qui ne sont pas eux-mêmes dans le besoin, et aussi à toutes les organisations, clubs, sociétés et loges de toutes sortes, de faire un sacrifice pour cette cause. En tant que peuple, ne permettons pas qu'un seul enfant reste affamé ou mal vêtu, qu'un malade ou affligé manque de soins. Nous devons être reconnaissants du fait que l'avenir se révèle plus brillant, et nous devons faire beaucoup pour insuffler le courage et la force dans notre vie nationale en aidant ceux de nos compatriotes qui sont dans le besoin."

A la veille de Noël, en ce pays chrétien où il faut que la grande fête de la chrétienté soit accueillie dans la joie de tous les foyers, cet appel mérite une attention particulière. Il vient d'ailleurs après une demande analogue de la part de l'honorable M. Taschereau, qui a ouvert partout les sources de la charité et qui a provoqué des dévouements et des sacrifices dignes de notre admiration.

Pour une fois, nous sommes heureux de contribuer nous-mêmes à apaiser tous les ressentiments en face d'une détresse. Mais nous tenons à rappeler une fois de plus aux partisans de la démagogie qu'ils devraient être désormais plus prudents dans leurs promesses comme dans leurs critiques. En 1930, on nous jurait qu'un changement de gouvernement allait changer le pays en paradis terrestre. En décembre 1931, aux premières neiges, devant un hiver plein de menaces, ces créateurs de paradis artificiels viennent nous supplier de faire la charité pour secourir un gouvernement qui ploie sous l'effort et sous ses responsabilités. Il y a là une leçon tragique, un drame dont il faudra se souvenir.

ACTON-VALE

M. Hormisdas Robert est décédé le 11 décembre à l'âge de 65 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, née Anne Longpré; deux fils, Antonio et Gaston, tous deux cultivateurs dans le 3ième rang d'Acton; quatre filles, Mme Antonio Beaudry, d'Acton; Mme Eugène Blanchard; la R. S. Wilhelm, des Soeurs de la Présentation de Marie; et Gertrude; son frère, le Dr Robert, de St-Hyacinthe; une sœur, Mme Maurice, de St-Vallier. Ses funérailles ont eu lieu lundi en l'église paroissiale. Nos sympathies à la famille en deuil.

—Récemment, avait lieu au théâtre Dominion, une séance dramatique et musicale, au profit de la patinoire locale.

—Mardi soir, dans les salles de l'hôtel de ville, avait lieu une partie de Whist, organisée par l'A. C. J. C., au profit des œuvres paroissiales. De nombreux et beaux prix furent donnés.

—M. L.-A. Champagne était de passage à Montréal, ces jours passés.

—M. Alfred Lambert de Montréal était ici, la semaine dernière.

—Mlle Laure Boulay, était de passage à Saint-Hyacinthe et Montréal dernièrement.

—MM. Jean Lafond et Maurice Lafond, du séminaire de Saint-Hyacinthe, sont venus passer le jeudi chez leur père, Damien Lafond.

—M. Noël Paré est parti ces jours passés pour rendre visite à son beau-frère, Ernest Rousseau, à Belœil.

—MM. A. Lefebvre et R. Delorme étaient de passage à Richmond, ces jours derniers.

—M. et Mme J. A. Hamel étaient en visite ces jours-ci, à Saint-Hyacinthe et Montréal.

—M. D. Gauthier, de Drummondville, était de passage ici dernièrement.

—Mlle Aline Boisvert est allée passer la fin de semaine à Montréal, il y a quelques temps.

—Mlle Juliette Lafond est partie pour Montréal, où elle doit subir une opération prochainement.

—MM. D. Meunier et E. Brouillette étaient de passage à Drummondville, il y a quelques jours.

UNE NOUVELLE DECOUVERTE POUR CEUX QUI SOUFFRENT DE SURDITE ET DE BOURDONNEMENTS

Les essais pratiques et les expériences démontrent d'un jour nouveau d'anciens problèmes et ce qui, l'an dernier, était considéré comme ce n'était qu'à mieux, e surdité et des bourdonnements fatigants qui accompagnent le plus souvent les souffrances. Un cornet acoustique ou un gros récepteur téléphonique mal-entendu que les visiteurs jeunes, d'âge moyen ou âgés étaient isolés. Il n'en est plus ainsi à l'heure actuelle.

Nous avons inauguré une ère nouvelle pour les sourds, grâce à notre plus récente invention qui assure un rajustement de tout le système auditif par un moyen naturel — une méthode décrite par des hommes éminents. C'est là un bienfait pour l'humanité assurée, tout ce que les gens atteints de surdité pouvaient attendre de nous — la conservation, la nuque, la radio, le cinéma parlant, etc. Peut servir également aux jeunes comme aux vieux. Particulièrement adapté aux professionnels. Recommandez par les principaux auditeurs.

La première démonstration du plus petit aide à l'ouïe dans tout l'univers aura lieu à St-Hyacinthe. Cet appareil s'adapte au pavillon de l'oreille en bande. Ne nécessite aucune attention. Son usage mettra fin à la majeure partie de vos difficultés. Un essai personnel vous convaincra de ce que cet appareil peut faire pour vous.

—ESSAI PRIVE GRATIS—

Heures: de 10 A.M., à 8 P.M.

Mercredi et jeudi, les 23 et 24 décembre

Demandez Mr J. T. LEMIEUX

A l'Hôtel Ottawa,
St-Hyacinthe.

THEATRE CORONA

SAMEDI, 19 DECEMBRE

Ken Maynard, Gladys McConnell, Otis Harlan.

dans

PARADE OF THE WEST

Toute la beauté farouche de l'Ouest Américain a été saisie sur le vif dans ce film d'un caractère romantique. Il réunit Ken Maynard et un groupe d'acteurs très connus.

Pathé-Journal, cartoon, Série: Finger Prints.

DIMANCHE-LUNDI, 20-21 DECEMBRE

Les studios Paramount présentent:

Marcelle Chantal

dans

LES VACANCES DU DIABLE

L'union d'une jeune fille pauvre à un jeune homme riche n'apporte pas le bonheur dans le foyer. Le diable y est. Haines. Insultes. Querelles et les choses prennent bientôt une tournure fâcheuse. L'amour finira cependant par vaincre.

Gazette Illustrée, Comédie en 2 rouleaux.

MARDI-MERCREDI, 22-23 DECEMBRE.

Jean Harlow, Ben Lyon, James Hall

dans

HELL'S ANGEL

C'est l'histoire de deux frères. Durant la guerre tous deux se lancent dans l'aviation, l'un par patriotisme et l'autre pour une femme. L'on verra un spectacle inoubliable et passionnant.

Gazette Illustrée...

JEUDI-VENDREDI, 24-25 DECEMBRE

Spécial pour Noël

Alice Field, André Burgère, Pierre Etchepare,

René Montis, Jean Fay.

dans

LE REFUGE

Vue parlée en français

Deux amoureux n'ont qu'un désir: s'unir pour toujours à la Noël; mais malheureusement des péripéties les séparent, les font souffrir cruellement, etc...

Pathé-Journal, cartoon, Série: Finger Prints.

Bientôt: LA RONDE DES HEURES

(Voir page Quatre pour résultat du huitième tirage de 25 billets de faveur)

LES SOCIETES DE TRUST

Suite de la page 5

ce, est naturellement celui auquel ces personnes s'adressent lorsqu'elles sont dans l'embarras. A moins d'être inhumain, il est forcément amené à s'intéresser à leurs problèmes, à les éclairer de ses conseils et tout en se tenant scrupuleusement dans les limites de son mandat, il ne saurait remplir ses fonctions avec efficacité sans se montrer sympathique et sans leur prêter son concours entier pour les aider à apaiser et à résoudre leurs difficultés.

NECESSITE DE FAIRE UN TESTAMENT

Les sociétés de trust rendent donc,